



# **RAPPORT ANNUEL**

Exercice 2024



---

# Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2025

## **GROUPE GÉVELOT**

ADMINISTRATION	PAGE 2
SOCIÉTÉS DU GROUPE	PAGE 3
ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	PAGE 4
PANORAMA DE L'EXERCICE 2024	PAGE 5

## **COMPTES 2024**

RAPPORT DE GESTION ET SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	PAGE 7
COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024	PAGE 14
- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	PAGE 45
COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2024	PAGE 47
- RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	PAGE 63
RÉSOLUTIONS SOUMISES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	PAGE 66

Société Anonyme au capital de 26 322 590 euros  
Siège social, Direction et Administration :  
6, boulevard Bineau  
92300 Levallois-Perret  
562 088 542 R.C.S. Nanterre - SIRET N° 562 088 542 00369  
[www.gevelot-sa.fr](http://www.gevelot-sa.fr)

## **Exercice 2024**

---

# ADMINISTRATION GÉVELOT S.A.

---

## Conseil d'Administration

---

Président-Directeur Général	Mario MARTIGNONI
Administrateurs	Roselyne MARTIGNONI Armelle CAUMONT-CAIMI Charles BIENAIMÉ Pascal HUBERTY Jacques FAY Philippe BARBELANE

## Direction

---

Directeur Général	Mario MARTIGNONI
-------------------	------------------

## Commissaires aux Comptes

---

Titulaires	PricewaterhouseCoopers Audit (PwC) représenté par Jean-Romain BARDOZ  RSM PARIS représenté par Régine STEPHAN
------------	---

## Listing Sponsor

---

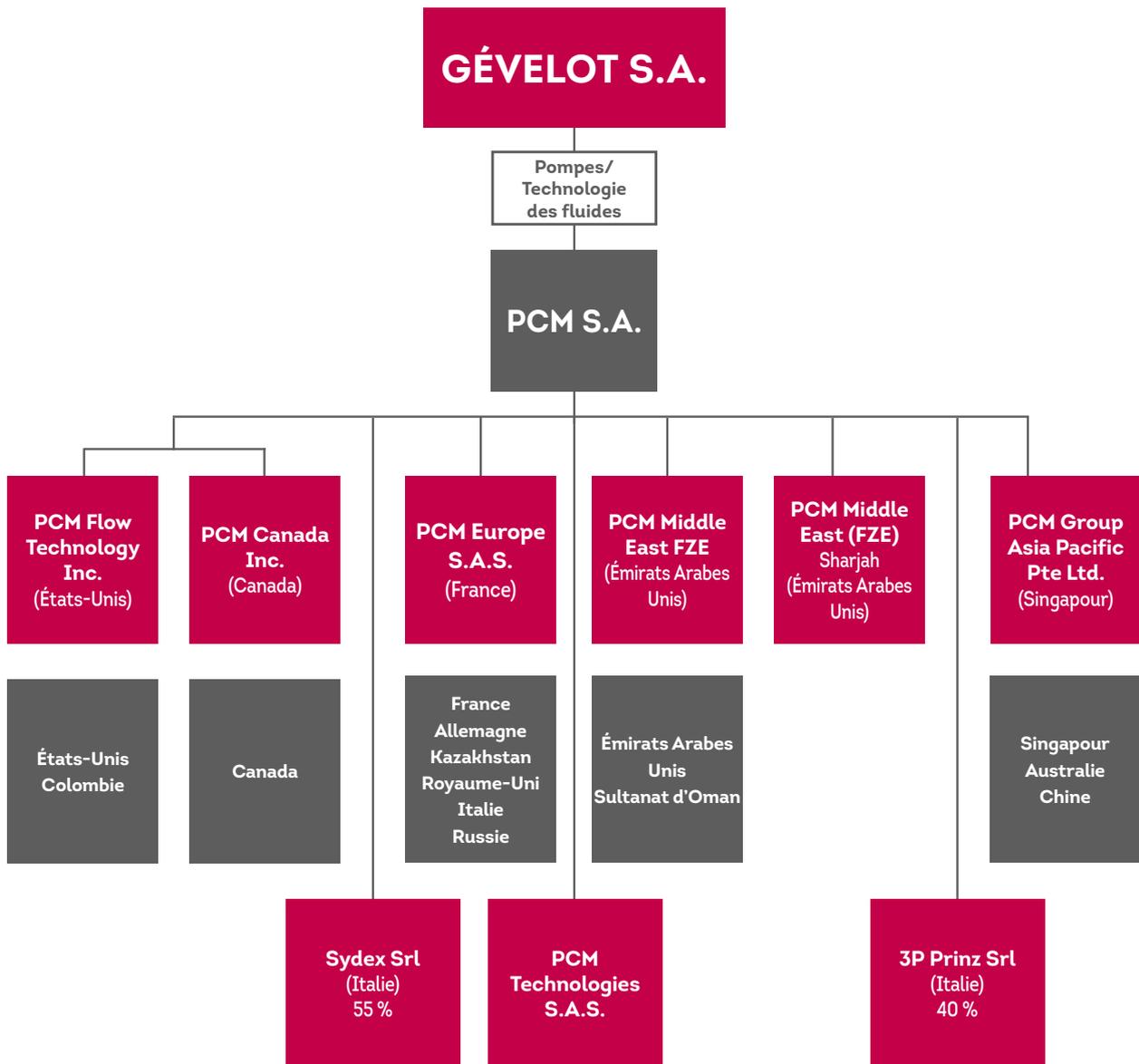
Titulaire	Société de Bourse Gilbert Dupont représentée par Audrey NODIN
-----------	--

## Dirigeants des Filiales

---

Secteur Pompes	
Président-Directeur Général	Mario MARTIGNONI
Directeur Général Délégué	Frédéric GARDE

# SOCIÉTÉS DU GROUPE



# **ORDRE DU JOUR**

## **de l'Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2025**

### de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la marche de la Société pendant l'exercice 2024
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Annuels et Consolidés de cet exercice
- Approbation des Comptes Annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- Approbation des Comptes Consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- Approbation des Conventions visées à l'Article L.225-38 du Code de Commerce
- Affectation des résultats de l'exercice 2024
- Quitus aux Administrateurs
- Administrateurs
- Autorisation d'un programme de rachat d'actions
- Pouvoirs
- Questions diverses

### de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Autorisation donnée au Conseil d'Administration d'annuler les actions que la Société aurait rachetées dans le cadre de programmes de rachat d'actions

# PANORAMA DU GROUPE GÉVELOT

## Chiffres clés annuels

(en milliers d'euros)

	2024	2023	Variation 2024/2023 en %	2022
<b>Groupe</b>				
<b>Chiffre d'affaires hors taxes</b>	138 144	151 241	(8,7) <sup>(1)</sup>	135 386
<i>Part réalisée hors France</i>	113 079	125 528	(9,9)	111 811
<b>Résultat opérationnel courant</b>	2 651	14 749	-	12 053
<b>Produits et (Charges) opérationnels non courants <sup>(2)</sup></b>	(328)	(1 967)	-	(186)
<b>Résultat opérationnel</b>	2 323	12 782	-	11 867
<b>Résultat financier</b>	3 015	4 017	-	(2 244)
<b>Résultat courant avant impôts</b>	5 338	16 799	-	9 623
<b>Impôts</b>	(1 504)	(3 250)	-	(1 279)
<b>Quote part dans les sociétés mises en équivalence</b>	(49)	125	-	172
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	3 785	13 674	-	8 516
<b>Part revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle</b>	494	421	-	468
<b>Résultat net revenant à l'entreprise consolidante</b>	3 291	13 253	-	8 048
<b>Résultat net par action revenant à l'entreprise consolidante (en euros)</b>	4,38	17,56	-	10,50
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	9 880	21 404	-	13 254
<b>Capitaux propres</b>	220 219	220 645	(0,2)	212 713
<i>Endettement / Capitaux propres (en %)</i>	4,2	2,8	-	3,1
<i>Effectifs</i>	735	734	0,1	724

(1) à périmètre et taux de change constants - 5,58 %

(2) dont dépréciation du bâtiment à Levallois-Perret

-

(1 520)

-

	2024	2023	Variation 2024/2023 en %	2022
<b>Gévelot S.A.</b>				
<b>Chiffre d'affaires hors taxes</b>	1 006	1 010	(0,4)	966
<b>Résultat d'exploitation</b>	(1 300)	(1 401)	-	(980)
<b>Résultat financier</b>	18 800	5 815	-	(234)
<b>Résultat courant avant impôts</b>	17 500	4 415	-	(1 214)
<b>Résultat exceptionnel</b>	1 000	(1 635)	-	(19)
<b>Résultat net</b>	17 840	3 476	-	(558)
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	2 252	4 133	-	(469)
<b>Dividende net par action (en euros)</b>	5,00	4,00	-	3,00
<i>Effectifs</i>	4	4	-	5



---

# COMPTES 2024

---

# RAPPORT DE GESTION ET SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la Loi et aux Statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale pour vous rendre compte d'une part, de l'activité de notre Société et de ses Filiales au cours de l'exercice écoulé et soumettre à votre approbation les Comptes Annuels ainsi que les Comptes Consolidés arrêtés au 31 décembre 2024, et d'autre part vous communiquer les informations relatives au Gouvernement d'Entreprise dans notre Société (Article L.225-37 al.6 du Code de Commerce).

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce et aux effets de la transposition de la Directive Européenne sur le reporting extra-financier, nous publions une Déclaration de Performance extra-financière au titre de l'exercice 2024 dans un Rapport annexé au présent Rapport de Gestion assortie d'une vérification opérée par un Organisme Tiers Indépendant.

## Activités et Résultats du Groupe

Le périmètre est constitué essentiellement du Secteur Pompes détenu au travers de sa filiale PCM SA, l'autre secteur concernant l'activité immobilière de la Holding.

Le Chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2024 s'élève à 138,1 M€ contre 151,2 M€ en 2023, en diminution de 8,7 %.

À taux de change constant, la diminution est de 6 %.

La diminution du chiffre d'affaires en 2024 s'explique en partie par les variations défavorables des devises nord-américaines.

Le Chiffre d'affaires externe des autres activités s'élève à 0,5 M€, contre 0,6 M€ en 2023.

## Commentaires détaillés sur les résultats consolidés

Le Résultat opérationnel courant consolidé 2024 du Groupe s'établit bénéficiaire à 2,7 M€ contre 14,7 M€ en 2023, en retrait de 12 M€.

La Contribution du Secteur Pompes, en diminution, est positive de 4,1 M€ (positive de 16,0 M€ en 2023). Elle intègre 2,6 M€ en 2024 contre 5,4 M€ de redevances sur un contrat de licence l'an dernier dont l'échéance finale est arrivée en juin 2024.

La baisse de la contribution du Secteur Pompes en 2024 est liée à des difficultés commerciales importantes rencontrées au Moyen-Orient et en Asie Pacifique, partiellement compensées par des performances plus robustes en Europe et en Amérique du Nord. Le Groupe a été également confronté à un mix produit moins favorable et à une sous-utilisation de certaines capacités de production, notamment au Canada, générant des coûts fixes non absorbés ainsi que des provisions exceptionnelles sur les stocks.

La contribution de l'activité immobilière de la Holding est négative de 1,4 M€ contre 1,3 M€ négative l'an passé.

Le Résultat opérationnel 2024 est bénéficiaire de 2,3 M€ contre 12,8 M€ positif en 2023, en baisse de 10,5 M€.

Le Résultat financier consolidé 2024 est positif de 3 M€ contre un bénéfice de 4 M€ l'année précédente. Cette variation

s'explique principalement par la reprise de dépréciation sur les fonds obligataires pour 0,7 M€ venant compléter la reprise de 1,1 M€ constatée en 2023. Par ailleurs, une perte de change nette de 1,5 M€ a été enregistrée sur l'exercice. Enfin, la gestion optimisée de la trésorerie excédentaire a permis une amélioration du résultat financier à hauteur de 1,0 M€ par rapport à l'exercice précédent.

En 2024, la charge nette d'impôts consolidée s'établit à 1,5 M€ contre 3,3 M€ en 2023.

Le Résultat net consolidé de l'exercice 2024 des entreprises intégrées est bénéficiaire de 3,8 M€ contre 13,7 M€ bénéficiaire en 2023, en diminution de 9,9 M€.

La quote-part dans les Sociétés mises en équivalence s'établit négative à 0,05 M€. Il s'agit principalement de la participation aux résultats de la Société Italienne, 3P Prinz acquise en 2022 à hauteur de 40 %.

La part du résultat revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle s'établit en 2024 positif de 0,5 M€ contre 0,4 M€ positif en 2023.

Au final, le résultat net revenant à Gévelot, entreprise consolidante, pour l'exercice 2024 s'établit à 3,3 M€, en baisse de 10 M€ par rapport à 2023. Cette diminution s'explique principalement par la contraction du résultat opérationnel courant, notamment liée à la moindre performance du secteur Pompes (effet mix produit/pays défavorable, baisse des redevances de licence et hausse des charges fixes). Malgré un résultat financier positif et une baisse de la charge d'impôt, ces éléments n'ont pas permis de compenser la dégradation de l'activité opérationnelle.

La Marge brute d'autofinancement, toujours positive, s'élève à 9,9 M€ contre 21,4 M€ en 2023.

## Investissements du Groupe

Les investissements 2024 se sont élevés à 7,1 M€ (dont 1,8 M€ d'investissements immobiliers et 5,3 M€ d'investissements industriels) contre 5,4 M€ (0,4 M€ d'investissements immobiliers et 5,0 M€ d'investissements industriels) en 2023.

Au cours de l'exercice, le Groupe a porté à 100 % sa participation dans la société Sydex Singapore, précédemment détenue à 55 % via un autre sous-groupe sous la Holding. Cette opération entraîne l'intégration complète de Sydex Singapore dans le périmètre de consolidation du Groupe en 2024. Par ailleurs, une nouvelle entité, PCM Middle East Sharjah, a été créée courant l'année, renforçant la présence du Groupe dans la région Moyen-Orient.

## Emplois

Les effectifs moyens du Groupe en 2024, hors personnels temporaires, s'établissent à 735 personnes contre 710 personnes fin décembre 2023.

## Structure bilancielle consolidée

Le total du bilan consolidé à fin 2024 s'établit à 272,8 M€ contre 314,5 M€ à fin 2023, soit une diminution de 41,6 M€.

L'Actif non courant ressort à 59,7 M€ contre 55,5 M€, en augmentation de 4 M€ dont 1,8 M€ lié à l'achat d'un bien immobilier sur la holding et 2,4 M€ d'investissement industriel sur le secteur pompes.

L'Actif courant à 213,1 M€ est en baisse nette de 45,8 M€.

Cette variation nette est due essentiellement à la diminution des créances clients (-45,6 M€), suite à la facturation finale du contrat de licence qui s'est terminé en juin 2024.

La trésorerie globale, y compris les actifs financiers courants, est en baisse de 7 M€, résultante du recul des résultats secteur pompes combiné à une augmentation du BFR et des investissements.

Les Capitaux Propres s'élèvent à 220,2 M€ contre 220,6 M€ en 2023.

Les Provisions pour risques et charges, à 3 M€ en 2024, contre 2,7 M€ en 2023.

Les Dettes, à 49,6 M€, sont en retrait de 41,6 M€. Les principaux postes des dettes d'exploitations restent stables à l'exception des avances et acomptes (- 44,2 M€) suite à la facturation finale du contrat de licence qui s'est terminé en juin 2024. Les dettes financières augmentent de 3 M€, dont 1 M€ liés à de nouveaux prêts bancaires et 2 M€ liés à de nouveaux contrats locatifs.

### Structure financière consolidée

La structure financière nette consolidée, incluant les actifs financiers courants et la trésorerie (nets des emprunts bancaires et autres dettes financières), reste positive à 109,2 M€, en recul de 10,1 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par le repli des résultats du secteur Pompes, la distribution de 3,8 M€ de dividendes, la mise en œuvre du programme de rachat d'actions pour un montant de 1 M€, ainsi que de la hausse du besoin en fonds de roulement (BFR) et l'augmentation des investissements. Par ailleurs, les dettes financières progressent de 3 M€, dont 1 M€ provient de nouveaux emprunts bancaires et 2 M€ de nouveaux contrats de location.

**Au total, l'Actif courant s'élève à 213,1 M€ couvrant largement l'ensemble des dettes courantes à moins d'un an, d'un montant de 41,2 M€.**

En synthèse, le ratio « Endettement/Capitaux Propres » s'établit à 4,2 % contre 2,8 % à fin 2023.

Le ratio « Endettement / Chiffre d'affaires » s'élève à 6,6 % contre 4,0 % à fin 2023.

Le coût financier total de l'endettement s'élève à fin 2024 à 244 K€ (0,2 % du chiffre d'affaires) contre 473 K€ à fin 2023 (0,3 % du chiffre d'Affaires).

### Activité de la Société-Mère

**Le Chiffre d'affaires de Gévelot S.A., Société-Mère, est de 1 006 K€ en 2024 contre 1 010 K€ en 2023.**

Les loyers à 548 K€ sont en progression de 35 K€ due à une légère augmentation des loyers en 2024.

Ils correspondent à des locations de surfaces de bureaux de Levallois-Perret mises à disposition de sociétés tierces.

Les prestations facturées, à 458 K€, diminuent de 38 K€.

Les autres produits, correspondant aux refacturations des charges de copropriété aux locataires, s'élèvent à 238 K€ et restent stables par rapport à l'exercice précédent.

Au global, les Produits d'exploitation s'établissent à 1 245 K€ contre 1 252 K€, en baisse de 7 K€.

Les Charges d'exploitation à 2 581 K€ contre 2 653 K€ en 2023 sont en baisse de 72 K€.

Les Achats et charges externes, à 1 453 K€, sont en progression de 193 K€, principalement du fait de l'accroissement des surfaces louées en région parisienne, ainsi que des frais bancaires.

Les impôts et taxes ressortent à 136 K€ contre 155 K€ en 2023, en baisse de 19 K€.

Les charges de personnel s'établissent à 396 K€, en recul de 325 K€ par rapport à l'exercice précédent, en raison des départs de personnel. L'absence de primes de départ cette année renforce cette diminution.

Les dotations aux amortissements sont en progression à 305 K€.

Les autres charges à 122 K€ sont en progression de 23 K€.

**Le Résultat d'exploitation de l'exercice s'établit négatif à 1 336 K€ contre 1 401 K€ également négatif en 2023.**

**Le Résultat financier est positif et s'élève à 18 832 K€ contre 5 812 K€ positif en 2023.**

Il est constitué notamment en 2024 d'un dividende exceptionnel de 15 024 K€ reçu de PCM SA (contre 2 254 K€ en 2023), de produits financiers pour 3 790 K€ et d'une reprise de dépréciation à hauteur de 705 K€ sur des placements financiers.

**Le Résultat courant avant impôt est bénéficiaire de 17 496 K€ contre 4 415 K€ bénéficiaire en 2023.**

**Le Résultat exceptionnel est positif de 962 K€, s'expliquant principalement par des reprises d'amortissements dérogatoires.**

**Avec un impôt sur les bénéfices s'élevant à 617 K€, le Résultat net social de Gévelot S.A. s'établit bénéficiaire en 2024 à 17 841 K€ contre 3 476 K€ bénéficiaire en 2023.**

### Activité de la Filiale (PCM SA)

Les principales informations concernant PCM SA présentées ci-après sont extraites des Comptes Annuels établis selon les règles locales.

#### Données financières (en millions d'euros)

Filiale	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Résultat financier	Résultat exceptionnel
PCM SA	1,6	-0,9	9,4	- 0,1

Filiale	Résultat net	CAF	Invest. Industriels	Invest. Financiers
PCM SA	8,4	9,3	0	0

#### Effectifs au 31 décembre 2024

Filiale (personnel temporaire exclu)	Total
PCM SA	4

### Activités du groupe en matière de recherche et de développement

Pour l'ensemble du Groupe, les dépenses de Recherche et de Développement concernant le Secteur Pompes se sont élevées en 2024 à 0,9 % du chiffre d'Affaires et ont généré des crédits d'impôts à hauteur de 0,4 M€.

Sur l'année 2024, PCM a poursuivi sa Roadmap de développement en lien avec les besoins des Business Units et en conformité avec le plan stratégique de PCM.

En 2024, notre département de Recherche et Développement a continué à innover et à améliorer nos produits pour répondre aux besoins croissants de nos clients. Nous avons investi dans des technologies de pointe et collaboré avec des instituts de recherche renommés pour développer des solutions plus efficaces et durables.

Nos efforts portent à la fois sur notre trajectoire de réduction de notre empreinte carbone mais aussi sur celle des clients. Ces deux volets sont déclinés sur trois axes principaux : l'amélioration de l'efficacité énergétique, la durabilité et la résistance de nos produits ainsi que l'optimisation des processus de fabrication.

Ces initiatives nous permettent de maintenir notre position de leader sur le marché et de fournir à nos clients des produits de haute qualité, fiables, innovants et les plus efficaces.

Par ailleurs, nous avons poursuivi nos efforts pour garantir la conformité avec les réglementations environnementales, notamment celles concernant les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS). Nous avons mis en place des processus rigoureux pour minimiser l'utilisation de ces substances dans nos produits, contribuant ainsi à la protection de l'environnement et à la santé publique.

## Perspectives du Groupe pour 2025

### Société-Mère

Le chiffre d'affaires de Gévelot SA sera à nouveau constitué de produits locatifs et de prestations de services.

En termes de produits financiers, un dividende en nette diminution par rapport à l'an dernier devrait être perçu de notre filiale en 2025.

Nos ressources, à savoir les loyers et les prestations de services, devraient rester stables, de même que le résultat d'exploitation.

Au final, le résultat net de la société holding devrait être en forte baisse, en raison de la diminution du dividende.

### Secteur Pompes

Après une année compliquée en 2024, nous espérons une amélioration pour l'exercice 2025. À ce stade, les indicateurs commerciaux demeurent encourageants, tout comme la marge opérationnelle, soutenue par la relative stabilité des prix de l'énergie, des matières premières et des coûts de transport.

Cependant, les récentes et fortes tensions dues à l'imposition de taxes douanières par les États-Unis, la fluctuation du prix du baril ainsi que l'instabilité des marchés financiers pourraient potentiellement perturber cette situation, avec des répercussions majeures sur nos activités, non encore évaluées à ce jour.

Dans ce contexte, le Groupe reste particulièrement vigilant face à l'évolution de la situation et est prêt à s'adapter en conséquence, si nécessaire.

## Gestion des Risques

Dans le cadre de la description des principaux risques auxquels le Groupe est confronté, les points suivants peuvent être retenus.

### Risques Généraux

#### 1. Risques Marché

Étroitement liée à l'évolution des cours du pétrole brut (Brent, WTI), l'activité Pompes Pétrole enregistre traditionnellement une croissance lorsque les prix dépassent les seuils de

rentabilité des producteurs. Ces derniers ont alors tendance à maintenir, voire augmenter leur production, créant un environnement propice au développement du secteur.

Depuis 2021, cette corrélation s'est confirmée avec un net regain d'activité, soutenu par une hausse conjointe de la demande énergétique et des cours du brut. Ce contexte a permis un redémarrage significatif des projets et des investissements dans les Pompes Pétrole.

Cependant, la conjoncture internationale actuelle, marquée par des tensions géopolitiques persistantes, notamment au Moyen-Orient et en Europe de l'Est, pourraient ralentir ce rythme et peser sur les perspectives de croissance à moyen terme.

Par ailleurs, l'imposition récente de taxes douanières par les États-Unis ainsi que le durcissement de la politique à l'égard du Venezuela pourraient limiter l'accès au marché américain à certaines sources d'approvisionnement en hydrocarbures. Cela pourrait influencer l'équilibre entre l'offre et la demande et impacter les décisions d'investissement des producteurs.

Les performances commerciales dans les autres domaines du Secteur Pompes (marché Agro, Pharma et marché Industry) sont généralement liées à l'activité économique. En France comme à l'Étranger la forte corrélation entre les marchés financiers et les décisions d'investissement reste un facteur de risque : en cas de baisse ou de forte instabilité des indices boursiers, les grandes entreprises tendent à réduire ou reporter leurs projets, ce qui peut affecter la demande pour nos équipements.

Parallèlement, alors que la transition énergétique semblait prendre de l'ampleur ces dernières années, les orientations politiques récentes aux États-Unis et, dans une moindre mesure, en Europe, laissent planer une incertitude sur les futurs investissements dans les technologies vertes.

### 2. Risques Pays

Le Groupe reste exposé aux risques Pays pour une partie de son activité, principalement dans le domaine du Secteur Parapétrolier, du fait, notamment, de sa présence dans des zones à risques géopolitiques importants (Moyen Orient, Afrique, Amérique Latine, Asie Centrale).

### Risques Financiers

Du fait de la nature de ses activités, le Groupe est exposé à divers risques financiers. Ces risques découlent de ses opérations industrielles et commerciales, de ses besoins en financement, ainsi que de sa stratégie d'investissement, en particulier à l'international. Les principaux risques identifiés concernent les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt.

#### 1. Risques financiers liés aux activités industrielles et commerciales

##### - Risques de change opérationnels

Le Groupe Gévelot est exposé, dans le cadre de ses activités industrielles et commerciales, aux risques liés aux fluctuations des taux de change. Cette exposition s'explique par la localisation de son principal site de production en zone euro, tandis que ses marchés de vente sont répartis à l'international, impliquant des transactions en devises étrangères, notamment en dollars américain et canadien.

Afin de limiter ces risques, des opérations de couverture à terme peuvent être mises en place dès la confirmation d'une vente significative en devises.

À la date d'aujourd'hui, le Groupe n'effectue pas d'opération de couverture de change ferme sur ses ventes futures; la

marge opérationnelle est donc sujette dans le futur à des variations en fonction de l'évolution des taux de change.

**- Risques de change : Trésorerie, équivalents de Trésorerie**

Les excédents de trésorerie en devises étrangères font l'objet de réflexions et actions régulières quant à leur conversion et remontée en euros, notamment via des distributions de dividendes.

**- Risques de variation de prix**

Le Groupe est sensible aux variations des cours de ses matières premières et coûts logistiques, bien que l'exercice ait été moins affecté que les précédents. Afin de tenter de limiter l'impact, le groupe poursuit le développement de la multiplicité de ses sources d'approvisionnement, y compris à l'international.

**- Risques de crédit**

Le Groupe accorde une attention particulière à la sécurité des paiements des biens et services qu'il délivre à ses Clients.

Les Clients européens ne présentent pas de risques individuels significatifs et font généralement l'objet d'une fonction de recouvrement dédiée. Les grands Clients Export positionnés dans des zones à risques géopolitiques majeurs font l'objet d'un suivi spécifique.

**- Risques climatiques**

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement, le Groupe a engagé une démarche volontaire en matière de RSE.

Notamment il s'est engagé à réduire l'impact environnemental de ses activités en optimisant par exemple la gestion des déchets et en favorisant les initiatives éco responsables tout en veillant à appliquer la réglementation.

À ce stade, le Groupe n'a identifié aucun impact tant sur la valorisation de ses actifs que sur le développement futur de ses activités.

**2. Risques financiers liés aux opérations de financement**

Le Groupe procède essentiellement par auto-financement pour ses activités industrielles et commerciales, particulièrement du fait de sa solide structure financière et ne fait appel au secteur bancaire qu'à titre marginal pour ses investissements.

**- Risques de variation de taux**

L'endettement brut à taux variable étant marginal, le risque relatif aux charges financières demeure limité. Le résultat financier du Groupe reste néanmoins exposé au risque de variation des taux en raison de la trésorerie excédentaire.

En 2024 des dépôts à terme ont été contractés pour un montant total de 53,2 M€, à des taux fixes supérieurs à 4,3 %, avec des échéances réparties entre 2025 et 2028.

Près de la moitié de ces placements arriveront à échéance avant fin juin 2025 et ont déjà été réinvestis, principalement dans des certificats ou obligations, à diverses dates de constatation. Cela permet de lisser la performance financière sur une perspective de 3 à 4 ans, tout en limitant l'exposition à la volatilité des taux.

**3. Risques financiers liés aux opérations d'investissements réalisés à l'étranger**

**- Risques pays**

Le Groupe détient des actifs dans des pays où la stabilité politique et économique n'est pas assurée; ces actifs ne représentent toutefois qu'une part non significative des actifs

de l'ensemble du Groupe. Une assurance spécifique couvrant les investissements présents dans des pays a été mise en place au cas par cas.

**4. Risques financiers liés à la gestion de la trésorerie**

Le Groupe détient certaines valeurs mobilières de placement (représentant environ 25 % de la trésorerie à date), adossées à des indices, dont le capital n'est pas garanti mais protégé par des barrières de sécurité.

Nous détenons également des fonds obligataires ainsi que des obligations en direct, souscrits au cours des dernières années, représentant environ 35 % de la trésorerie à date. Ces produits sont sensibles à d'éventuels retournements de marché, et particulièrement influencés par l'évolution des taux directeurs des Banques centrales.

Le solde de la trésorerie est actuellement placé sur des dépôts à terme, pour lesquels le principal risque identifié réside dans la solidité de l'établissement bancaire dépositaire.

**Informations sur les délais de paiement**

*(Factures reçues et émises non réglées)*

Conformément à l'article D441-6 du Code de Commerce, nous présentons dans le tableau ci-dessous la décomposition des dettes fournisseurs et des créances clients dont le terme est à échéance.

<b>Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (Code de Commerce - Article Article D.441-6, I. - 1°)</b>						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1j & plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	7	7	0	3	4	22
Montant total des factures concernées TTC	169 K€	5 K€	0 K€	6 K€	-6 K€	173 K€
% du montant total des achats TTC de l'exercice	11,63 %	0,34 %	0 %	0,35 %	-0,36 %	11,91 %
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice						
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-10, I et L.441-11 du Code de Commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels conformes aux Conditions Générales d'Achat					

<b>Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (Code de Commerce - Article D.441-6, I. - 2°)</b>						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1j & plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	0	27	6		1	34
Montant total des factures concernées TTC	0 K€	102 K€	20 K€		3 K€	125 K€

% du montant total des achats TTC de l'exercice						
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice	0 %	10,14 %	1,99 %		0,30 %	12,42 %
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-10, I et L. 441-11 du Code de Commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels conformes aux Conditions Générales de Ventes					

## Affectation des résultats

Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale l'affectation des résultats suivante :

Résultat de l'exercice de .....	17 840 919,81 €
Report à nouveau antérieur de .....	12 152 962,27 €
Total à répartir .....	29 993 882,08 €
. Dividende : .....	3 760 370,00 €
. Solde du Report à nouveau après affectation : .....	26 233 512,08 €

Le dividende global s'élève donc à 5,00 € par action pour 752 074 actions soit 3 760 370 € et sera mis en distribution à partir du 20 juin 2025.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3, 2° du Code général des impôts.

Cet abattement n'est applicable qu'en cas d'option expresse, irrévocable et globale pour une imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu lors du dépôt de la déclaration annuelle des revenus du bénéficiaire. À défaut d'une telle option, le dividende à distribuer à ces personnes physiques domiciliées fiscalement en France entre dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique (PFU) sans application de cet abattement de 40 %. Avant la mise en paiement, le dividende est soumis aux prélèvements sociaux et, sauf dispense dûment formulée par le contribuable, au prélèvement obligatoire non libératoire de 12,8 % prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts, à titre d'acompte de l'impôt sur le revenu.

Il est rappelé qu'il a été procédé à la distribution des dividendes suivants au cours des trois derniers exercices, ces dividendes étant intégralement éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'Article 158.3.2° du Code Général des Impôts :

Exercice	Net	Nombre d'actions	
		servies	globales
2020	2,00	769 500	769 500
2021	3,00	769 500	769 500
2022	4,00	769 500	769 500
2023	5,00	752 074	752 074

## Bourse

Pendant l'année 2024, le cours de l'action, sur Euronext Growth Paris a évolué comme suit :

## Euros

Cours à fin 2023	208,00
Cours le plus bas	184,00
Cours le plus haut	250,00
Cours à fin 2024	187,00
Nombre de titres échangés en 2024*	32 197
Nombre de titres échangés en 2023**	23 652

\*dont 5 400 au titre du programme de rachat d'actions voté en 2024

\*\*dont 7 044 au titre du programme de rachat d'actions voté en 2022

Au 31 mars 2025, le cours de l'action était de 186 € avec un volume d'échange constaté depuis le début de l'année est de 2 098 titres.

## Actionnariat

Au 31 décembre 2023, le capital de la Société Gévelot était constitué de 752 074 actions d'une valeur nominale de 35 euros, réparti comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote		% droits de vote	
			AGO	AGE	%AGO	%AGE
Sopofam <sup>1</sup>	374 856	49,84	374 856	374 856	49,84	49,84
M. Mario Martignoni (pleine propriété)	22 707	3,02	22 707	22 707	3,02	3,02
M. Mario Martignoni (nue-propriété)	10 450	1,39	-	10 450	-	1,39
<b>Total Mario Martignoni</b>	<b>408 013</b>	<b>54,25</b>	<b>397 563</b>	<b>408 013</b>	<b>52,86</b>	<b>54,25</b>
Mme Armelle Caumont Caumi (pleine propriété)	47 646	6,34	47 646	47 646	6,34	6,34
Mme Armelle Caumont Caumi (nue-propriété)	10 450	1,39	-	10 450	-	1,39
<b>Total Armelle Caumont-Caumi</b>	<b>58 096</b>	<b>7,72</b>	<b>47 646</b>	<b>58 096</b>	<b>6,34</b>	<b>7,72</b>
Autres	285 965	38,02	306 865	285 965	40,80	38,02
<b>Total</b>	<b>752 074</b>	<b>100,00</b>	<b>752 074</b>	<b>752 074</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

<sup>(1)</sup> La Société de Portefeuille Familial - Sopofam est contrôlée par M. Mario Martignoni

Par courrier reçu le 8 janvier 2024, la Société Gévelot a été informée par la société Sopofam que suite à l'apport par M. Mario Martignoni de 5 388 actions Gévelot détenues en pleine propriété à la société Sopofam cette dernière a franchi individuellement en hausse, le 8 janvier 2024, les seuils de 50 % du capital et des droits de vote de la société GEVELOT et déclaré détenir individuellement 380 244 actions Gévelot représentant autant de droits de vote, soit 50,56 % du capital et des droits de vote de cette société. Le franchissement en hausse des seuils de 50 % du capital et des droits de vote de la société Gévelot par la société Sopofam a fait l'objet d'une déclaration mise en ligne sur le site de l'AMF le 9 janvier 2024 sous le numéro 224C0041 et a fait l'objet d'une décision de dérogation de l'AMF à l'obligation de déposer un projet d'offre publique, reproduite dans D&I 223C1754, mise en ligne sur le site de l'AMF le 2 novembre 2023.

Par ailleurs, la société Gévelot a été informée que :

- Monsieur Mario Martignoni, la Société Sopofam, la Société Rosclodan et des membres de la famille Bienaimé ont

souscrit le 8 décembre 2022 un engagement collectif de conservation en application de l'article 787 B du code général des impôts qui porte sur 469 472 actions de la société Gévelot représentant, à la date de l'acte, 61,8 % des actions de Gévelot et des droits de vote attachés aux actions de Gévelot;

- Monsieur Mario Martignoni, la Société Sopofam, et un autre groupe d'actionnaires ont souscrit le 13 décembre 2022 un autre engagement collectif de conservation en application de l'article 787 B du code général des impôts d'une durée de deux ans qui porte sur 407 969 actions de la société Gévelot représentant, à la date de l'acte, 53,7 % des actions de Gévelot et des droits de vote attachés aux actions de Gévelot.

Au 31 décembre 2024, le capital de la Société Gévelot était constitué de 752 074 actions d'une valeur nominale de 35 euros, réparti comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote		% droits de vote	
			AGO	AGE	% AGO	% AGE
Sopofam <sup>1</sup>	382 244	50,83	382 244	382 244	50,83	50,83
M. Mario Martignoni (pleine propriété)	17 314	2,30	17 314	17 314	2,30	2,30
M. Mario Martignoni (nue-propriété)	10 450	1,39	-	10 450	-	1,39
<b>Total Mario Martignoni</b>	<b>410 008</b>	<b>54,52</b>	<b>399 558</b>	<b>410 008</b>	<b>53,13</b>	<b>54,52</b>
Mme Armelle Caumont Caumi (pleine propriété)	47 646	6,34	47 646	47 646	6,34	6,34
Mme Armelle Caumont Caumi (nue-propriété)	10 450	1,39	-	10 450	-	1,39
<b>Total Armelle Caumont-Caumi</b>	<b>58 096</b>	<b>7,72</b>	<b>47 646</b>	<b>58 096</b>	<b>6,34</b>	<b>7,72</b>
Gévelot	5 400	0,72	5 400	5 400	0,72	0,72
Autres	278 570	37,04	299 470	278 570	39,82	37,04
<b>Total</b>	<b>752 074</b>	<b>100,00</b>	<b>752 074</b>	<b>752 074</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

<sup>(1)</sup> La Société de Portefeuille Familial - Sopofam est contrôlée par M. Mario Martignoni

Au cours de l'exercice 2024, la Société a acquis 5 400 actions à un cours moyen d'achat s'élevant à 195 €.

À notre connaissance, le Capital de la Société ne fait l'objet d'aucune détention par le Personnel du Groupe, quels qu'en soient le cadre et l'origine.

## État récapitulatif des opérations réalisées en 2024 par les dirigeants sur les actions de la Société

(Article 223-26 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers)

	Nature opération	Montant en €
M. Mario Martignoni Président Directeur Général	Apport en nature par M. Mario Martignoni de 5 388 actions GEVELOT à la société Sopofam intervenu le 8 janvier 2024	1 109 928 €
<b>Société de Portefeuille Familial - Sopofam</b> Personne liée à : M. Mario Martignoni Président Directeur Général Mme Armelle Caumont-Caumi Administrateur Mme Roselyne Martignoni Administrateur	Apport en nature par M. Mario Martignoni de 5 388 actions GEVELOT à la société Sopofam intervenu le 8 janvier 2024	1 109 928 €
<b>Société de Portefeuille Familial - Sopofam</b> Personne liée à : M. Mario Martignoni Président Directeur Général Mme Armelle Caumont-Caumi Administrateur Mme Roselyne Martignoni Administrateur	Achat de 2 000 actions GEVELOT	440 000 €

## Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Il n'y a aucun événement, post clôture, significatif à signaler.

## Gouvernement d'entreprise

### Modalités d'exercice de la Direction Générale

Depuis le choix du mode moniste par le Conseil d'Administration d'octobre 2002, le Président du Conseil d'Administration assume également la Direction Générale.

### Fonctionnement des Organes Sociaux

Le Conseil d'Administration comprend six membres dont deux femmes et quatre hommes.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois en 2024.

## Administrateurs et Mandataires Sociaux

Il sera soumis à cette Assemblée Générale, le renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Armelle CAUMONT CAIMI et la nomination de Madame Marlène PHAM en qualité de nouvel administrateur pour une durée de 3 ans.

### Liste des mandats et fonctions exercés

En application des dispositions de l'Article L 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-dessous des fonctions exercées par chacun des Mandataires Sociaux de la Société Gévelot au cours de l'exercice écoulé.

Monsieur Mario MARTIGNONI, Président Directeur Général et Administrateur,

exerce au sein du Groupe les fonctions suivantes :

- Président-Directeur Général et Administrateur de PCM SA

- Administrateur et Président du Conseil d'Administration de PCM Group Italia Srl (Italie)
- Administrateur de PCM Kazakhstan LLP (Kazakhstan)
- Administrateur de PCM Muscat LLC (Oman)
- Administrateur de PCM Middle East FZE (E.A.U.)
- Président de PCM Flow Technology Inc. (Etats Unis)
- Administrateur de PCM Group Asia Pacific Pte. Ltd. (Singapour)
- Administrateur de Sydex Singapore Pte. Ltd. (Singapour)
- Administrateur de PCM Artificial Lift Solutions Inc. (Canada)
- Administrateur de PCM Canada Inc. (Canada)
- Administrateur de Cougar Machine Ltd (Canada)
- Administrateur de PCM Trading Shanghai Co. Ltd (Chine)
- Administrateur de PCM Suzhou Co. Ltd. (Chine)
- Administrateur de Sydex Srl (Italie)
- Administrateur de 3P Prinz (Italie)

Fonctions hors Groupe :

- Président-Directeur Général de Sopofam SA
- Administrateur Unique de Martignoni 1518 Srl (Italie)

**Monsieur Philippe BARBELANE, Administrateur,** exerce au sein du Groupe les fonctions suivantes :

- Administrateur de PCM SA

Fonctions hors Groupe : néant

**Madame Roselyne MARTIGNONI, Administrateur,** exerce au sein du Groupe les fonctions suivantes :

- Administrateur de PCM SA

Fonctions hors Groupe :

- Administrateur de Sopofam SA

**Monsieur Charles BIENAIMÉ, Administrateur,** n'exerce pas d'autre fonction au sein du Groupe

Fonctions hors Groupe :

- Membre du Directoire de la Financière Meeschaert
- Administrateur et Directeur Général Délégué de la Société Boisdormant SA

**Monsieur Jacques FAY, Administrateur,** exerce au sein du Groupe les fonctions suivantes :

- Administrateur de PCM SA

Fonctions hors Groupe : néant

**Monsieur Pascal HUBERTY, Administrateur,** n'exerce pas d'autre fonction au sein du Groupe

Fonctions hors Groupe :

- Gérant de la SCI Les Blés

**Madame Armelle CAUMONT-CAIMI, Administrateur,** exerce au sein du Groupe les fonctions suivantes :

- Administrateur de PCM SA

Fonctions hors Groupe : néant

## Conventions réglementées

(Art. L.225-37-4, 2° du Code de Commerce)

Il n'existe aucune convention intervenue, directement ou par personne interposée, entre d'une part l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et d'autre part une autre société contrôlée par la première au sens de l'article L.233-3 sauf s'il s'agit de conventions courantes et conclues à des conditions normales.

## Délégations en cours de validité pour les augmentations de capital

Néant.

## Programme de rachat d'actions

Dans le cadre de l'adoption le 13 juin 2024 de la huitième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du même jour, le Conseil d'Administration a reçu autorisation de mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions en vue d'annulation (rachat autorisé de 10 % maximum des actions composant le Capital Social pour un montant total maximum de 18 millions d'euros). Cette autorisation prendra fin le 13 décembre 2025.

Au cours de l'exercice 2024, la Société a acquis 5 400 actions à un cours moyen d'achat s'élevant à 195 €.

Il vous est proposé dans le cadre de la 8<sup>e</sup> résolution de renouveler l'autorisation accordée à la Société de procéder à l'achat de ses propres actions (8<sup>e</sup> résolution approuvée par l'Assemblée générale du 13 juin 2024).

Objectifs : La Société envisage d'utiliser cette autorisation essentiellement dans le cadre tout objectif compatible avec les textes applicables alors en vigueur, et notamment :

- l'animation du marché ou la liquidité de l'action de la Société au travers d'un contrat de liquidité à conclure avec un prestataire de services d'investissement, satisfaisant aux critères d'acceptabilité définis par l'AMF, instaurant les contrats de liquidité sur actions en tant que pratique de marché admise et conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF,

- l'acquisition d'actions aux fins de les conserver et, le cas échéant, de les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe,

- l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'adoption de la neuvième Résolution à caractère extraordinaire figurant à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

Plafond de l'autorisation : 10 % du capital

Budget maximum : 18 millions euros

Durée de l'autorisation : 18 mois

## Autres informations juridiques et fiscales

### Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement

(articles 39-4 et 223 quater du CGI)

Pour Gévelot S.A., les réintégrations de dépenses somptuaires dans le résultat fiscal au cours de l'exercice 2024 se sont élevées à 0 € contre 18 228 € en 2023.

Le déficit fiscal reportable a été entièrement utilisé et une charge d'impôt de 0,6 M€ a été constatée en 2024.

Le dépôt de ce Rapport au Greffe du Tribunal de Commerce sera effectué conformément à la Loi.

Le Conseil d'Administration

---

# Comptes Consolidés au 31 décembre 2024

---

# BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

## (Référentiel IFRS)

### ACTIF

(en milliers d'euros)		Montant net au 31.12.2024	Montant net au 31.12.2023
Écarts d'acquisition	Note 4	1 835	1 790
Immobilisations incorporelles	Note 4	1 278	1 460
Immobilisations corporelles	Note 4	35 875	36 210
Immeubles de placements	Note 4	9 740	5 077
Droits d'utilisation	Note 4	6 345	7 867
Actifs financiers non courants	Note 6	2 328	1 033
Actif d'impôt différé	Note 15	762	512
Participations dans des entreprises associées	Note 5	1 543	1 588
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT (I)</b>		<b>59 706</b>	<b>55 537</b>
Stocks et en-cours	Note 7	57 284	52 172
Créances clients et comptes rattachés	Note 8	30 627	76 258
Autres débiteurs	Note 9	5 887	4 887
Créance d'impôt exigible	Note 15	919	179
Actifs financiers courants	Note 6	94 126	102 037
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 10	24 279	23 401
<b>TOTAL ACTIF COURANT (II)</b>		<b>213 122</b>	<b>258 934</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>		<b>272 828</b>	<b>314 471</b>

### PASSIF

(en milliers d'euros)		Montant net au 31.12.2024	Montant net au 31.12.2023
Capitaux propres attribuables à la société consolidante		216 560	217 385
Capitaux propres attribuables aux intérêts ne conférant pas le contrôle		3 659	3 260
<b>TOTAL DE L'ENSEMBLE DES CAPITAUX PROPRES (I)</b>		<b>220 219</b>	<b>220 645</b>
Provisions non courantes	Note 12	2 486	2 393
Passifs financiers non courants	Note 14	1 412	459
Obligations locatives non courantes	Note 14	6 152	3 976
Passif d'impôt différé	Note 15	1 391	1 866
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT (II)</b>		<b>11 441</b>	<b>8 694</b>
Dettes fournisseurs d'exploitation		17 435	16 568
Dettes fournisseurs d'immobilisations		132	18
Provisions courantes	Note 12	504	293
Passifs sur contrats	Note 16	9 205	54 792
Autres créditeurs	Note 11	11 972	11 033
Passif d'impôt exigible	Note 15	316	755
Passifs financiers courants	Note 14	64	88
Obligations locatives courantes	Note 14	1 540	1 585
<b>TOTAL PASSIF COURANT (III)</b>		<b>41 168</b>	<b>85 132</b>
<b>TOTAL DETTES (II+III)</b>		<b>52 609</b>	<b>93 826</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		<b>272 828</b>	<b>314 471</b>

Les notes n° 1 à 27 font partie intégrante des états financiers consolidés.

# RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

## (Référentiel IFRS)

### COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)		Exercice 2024	Exercice 2023
<b>Chiffre d'affaires</b>	<i>Note 19</i>	<b>138 144</b>	<b>151 241</b>
Autres produits de l'activité courante		3 513	5 886
<b>Produits de l'activité courante</b>	<i>Note 16</i>	<b>141 657</b>	<b>157 127</b>
Charges opérationnelles courantes	<i>Note 17</i>	(139 006)	(142 378)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<i>Note 19</i>	<b>2 651</b>	<b>14 749</b>
Autres produits opérationnels	<i>Note 19</i>	2 076	672
Autres charges opérationnelles	<i>Note 19</i>	(2 404)	(2 639)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<i>Note 19</i>	<b>2 323</b>	<b>12 782</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		5 269	4 845
Coût de l'endettement financier brut		(244)	(473)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>5 025</b>	<b>4 372</b>
Autres produits financiers		734	1 833
Autres charges financières		(2 744)	(2 188)
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<i>Note 18</i>	<b>3 015</b>	<b>4 017</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS DES ENTREPRISES INTÉGRÉES</b>	<i>Note 19</i>	<b>5 338</b>	<b>16 799</b>
(Charge) / produit d'impôt	<i>Note 15</i>	(1 504)	(3 250)
<b>RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES</b>		<b>3 834</b>	<b>13 549</b>
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		(49)	125
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>	<i>Note 19</i>	<b>3 785</b>	<b>13 674</b>
<b>PART REVENANT AUX INTÉRÊTS NE CONFÉRANT PAS LE CONTRÔLE</b>		<b>494</b>	<b>421</b>
<b>RÉSULTAT REVENANT À L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE</b>		<b>3 291</b>	<b>13 253</b>
<b>RÉSULTAT PAR ACTION</b>		<b>4,38 €</b>	<b>17,56 €</b>

Le résultat par action se calcule en divisant le résultat attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires achetées par le Groupe ou détenues comme actions propres. Il n'y a pas d'actions potentielles dilutives.

Le calcul du résultat par action repose sur un nombre d'actions de 751 023 pour l'exercice 2024, et de 754 658 pour l'exercice 2023. (cf. Note n° 3 - Capital social).

Les notes n° 1 à 27 font partie intégrante des états financiers consolidés.

# RÉSULTAT GLOBAL ET CAPITAUX PROPRES

## Résultat global 2024

Référentiel I.F.R.S. (en milliers d'euros)			Exercice 2024	Exercice 2023
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>			<b>3 785</b>	<b>13 674</b>
Autres éléments de résultat :	Montant brut	Impôt produit /(charge)		
A) Éléments recyclables				
. Écarts de conversion	807	-	807	(1 125)
B) Éléments non recyclables				
. Gains / (Pertes) actuariel(le)s	(36)	(54)	(90)	(154)
<b>Autres éléments de résultat nets d'impôt</b>			<b>717</b>	<b>(1 279)</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>			<b>4 502</b>	<b>12 395</b>

## Tableau de variation des capitaux propres et intérêts minoritaires

(en milliers d'euros)	Capital (cf. Note 3)	Titres auto- détenus (cf. Note 3)	Écarts de conversion	Gains / (Pertes) actuariel(le)s	Réserves consolidées	Capitaux propres Part du Groupe	Part des Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>SITUATION AU 31.12.2022</b>	<b>26 586</b>	<b>(90)</b>	<b>3 552</b>	<b>118</b>	<b>179 604</b>	<b>209 770</b>	<b>2 943</b>	<b>212 713</b>
Opérations sur titres auto-détenus	(263)	90	-	-	(1 197)	(1 370)	-	(1 370)
Distributions (3,00 € par action de 35 €)	-	-	-	-	(3 008)	(3 008)	(90)	(3 098)
Variations de périmètre					5	5		5
Résultat global 2023	-	-	(1 111)	(154)	13 253	11 988	407	12 395
<b>SITUATION AU 31.12.2023</b>	<b>26 323</b>	<b>0</b>	<b>2 441</b>	<b>(36)</b>	<b>188 657</b>	<b>217 385</b>	<b>3 260</b>	<b>220 645</b>
Opérations sur titres auto-détenus	-	(1 053)	-	-	-	(1 053)	-	(1 053)
Distributions (5,00 € par action de 35 €)	-	-	-	-	(3 761)	(3 761)	(98)	(3 859)
Variations de périmètre	-	-	-	-	(15)	(15)	-	(15)
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	0	6	6
Autre mouvements	-	-	-	-	(4)	(4)	(3)	(7)
Résultat global 2024	-		807	(90)	3 291	4 008	494	4 502
<b>SITUATION AU 31.12.2024</b>	<b>26 323</b>	<b>(1 053)</b>	<b>3 248</b>	<b>(126)</b>	<b>188 168</b>	<b>216 560</b>	<b>3 659</b>	<b>220 219</b>

# FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS 2024

## FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	31.12.2024	31.12.2023
<b>OPÉRATIONS D'ACTIVITÉ</b>		
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>3 834</b>	<b>13 549</b>
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	6 629	6 821
- Variation des impôts différés	Note 15 (790)	726
- Plus ou Moins-values de cession, nettes d'impôt	208	307
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées<sup>(2)</sup></b>	<b>9 880</b>	<b>21 404</b>
- Variation des stocks	(5 057)	(5 004)
- Variation des créances clients <sup>(1)</sup>	45 850	(5 498)
- Variation des autres créances opérationnelles	(1 686)	(67)
- Variation des dettes fournisseurs	856	(3 774)
- Variation des autres dettes opérationnelles <sup>(1)</sup>	(45 316)	1 802
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>(5 352)</b>	<b>(12 541)</b>
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS</b>	<b>4 527</b>	<b>8 863</b>
<b>OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(7 096)	(5 406)
- Augmentations des actifs financiers	(1 796)	(15 310)
<b>Total</b>	<b>(8 892)</b>	<b>(20 716)</b>
- Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles nettes d'impôt	2 105	641
- Diminutions des actifs financiers	8 839	707
<b>Total</b>	<b>10 944</b>	<b>1 347</b>
Variation du besoin en fonds de roulement et divers	114	(109)
<b>Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie</b>	<b>27</b>	<b>0</b>
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE SUR INVESTISSEMENTS</b>	<b>2 193</b>	<b>(19 478)</b>
<b>OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>		
- Dividendes attribués aux actionnaires de la Société Mère	(3 871)	(3 008)
- Rachats d'actions propres	-1 015	(1 370)
<b>Total</b>	<b>(4 886)</b>	<b>(4 378)</b>
- Mise en place des emprunts et dettes financières	Note 14 1 060	74
- Remboursements des emprunts et dettes financières <sup>(3)</sup>	Note 14 (2 167)	(2 423)
<b>Variation des emprunts et dettes financières</b>	<b>(1 106)</b>	<b>(2 348)</b>
Divers	-	-
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE SUR OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>(5 993)</b>	<b>(6 726)</b>
Incidence du reclassement des activités abandonnées	-	-
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>728</b>	<b>(17 341)</b>
Trésorerie à l'ouverture	23 351	41 506
Trésorerie à la clôture	Note 10 24 279	23 351
Profits / (pertes) de change sur la trésorerie	(200)	814
	<b>728</b>	<b>(17 341)</b>

(1) Une redevance de 2,6 M€, liée à un contrat de licence arrivé à échéance en juin 2024 (contre 5,4 M€ en 2023), est comptabilisée en « Autres produits de l'activité courante » et contribue au résultat opérationnel.

L'échéance de ce contrat entraîne également des effets de présentation significatifs dans le bilan consolidé :

Le poste client est impacté par une diminution de 45,6 M€ ;

Le poste fournisseurs est impacté du même montant, soit -45,6 M€.

(2) Les impôts décaissés (nets de remboursements) au cours de l'exercice sont mentionnés dans la note 15.

(3) Dont 2 081 M€ de décaissements liés aux contrats de location reconnus conformément à la norme IFRS 16 (cf. Note 14), représentant la réduction du passif locatif au cours de l'exercice.

---

# Annexe des Comptes Consolidés au 31 décembre 2024

---

# ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024

## Note 1 : Règles et Méthodes Comptables - Faits significatifs de l'exercice

En date du 10 avril 2024, le Conseil d'Administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Gévelot SA au 31 décembre 2024.

Les notes 1 à 27 ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

### A. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les États Financiers consolidés du Groupe Gévelot sont établis conformément aux principes et normes internationales d'évaluation et de présentation de l'information financière IFRS<sup>(1)</sup> (International Financial Reporting Standards), tels qu'adoptés par l'Union Européenne.

Les États financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, l'Euro étant la monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe.

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, sauf indication contraire.

#### Nouveaux textes d'application obligatoire

- Modifications d'IAS 1 - Informations à fournir sur les méthodes comptables;
- Modifications d'IAS 16 - Dettes de location dans un contrat de cession-bail;
- La norme IFRS 18 - Présentation et informations à fournir dans les états financier, publiée en avril 2024 pour remplacer IAS1, entrera en vigueur pour les exercices ouverts à partir 1<sup>er</sup> janvier 2027;

Ces textes, ainsi que les autres textes publiés par l'IASB et adoptés par l'Union Européenne avec une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024 n'ont pas eu d'incidence significative pour le Groupe Gévelot.

#### Nouveaux textes applicables par anticipation

Le Groupe n'a appliqué aucun amendement et aucune norme ou interprétation par anticipation.

#### Nouveaux textes non encore adoptés par l'Union Européenne

L'impact potentiel des principaux textes publiés par l'IASB ou l'IFRS IC mais n'ayant pas encore fait l'objet d'une adoption par l'Union Européenne en date de clôture est en cours d'analyse. Néanmoins, le Groupe ne s'attend pas à ce que les autres textes potentiellement applicables aux exercices ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2025 aient un impact significatif sur les comptes du Groupe.

Aucune application anticipée n'est envisagée à ce stade.

#### Présentation des comptes consolidés

Le bilan est présenté sous la forme courant / non courant. Sont considérés comme courants, les actifs et passifs directement liés au cycle d'exploitation, d'une durée maximum de douze mois. Les actifs et passifs financiers sont par nature classés en non courants à l'exception de leur quote-part à moins d'un an classé en courant.

Le Compte de résultat consolidé est présenté par nature en Charges et Produits.

### 1.1. Principes Comptables spécifiques à la Consolidation

#### 1.1.1 Périmètre de consolidation

Les États financiers consolidés comprennent par intégration globale les comptes de Gévelot SA et des filiales sur lesquelles elle exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif. La date de prise ou de cessation de contrôle détermine l'entrée ou la sortie du périmètre d'intégration globale.

Les Sociétés dans lesquelles Gévelot SA ne détient pas le contrôle exclusif sont mises en équivalence dans les cas où une influence notable est exercée.

#### 1.1.2 Conversion des comptes exprimés en devises

Les États Financiers des Filiales étrangères sont convertis en euros de la manière suivante :

- les postes du Bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- les postes du Compte de Résultat sont convertis au taux moyen,
- les flux de trésorerie sont convertis au taux moyen.

Les écarts de conversion inclus dans les Capitaux Propres consolidés résultent donc :

- de la variation entre les cours de clôture de l'exercice précédent et ceux de l'exercice en cours sur les Capitaux Propres d'ouverture,
- de la différence entre le taux de change moyen et le taux de change à la clôture, sur le résultat de la période et sur les autres variations des Capitaux Propres.

#### 1.1.3 Transactions en devises

Les transactions en devises sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les Actifs et Passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture, les différences de change qui en résultent étant comptabilisées au Compte de Résultat en produit ou en perte de change. Les Actifs et Passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

*Nota : les cours retenus sont indiqués en note 2.*

### 1.2. Principes Comptables spécifiques au Bilan

#### 1.2.1 Regroupement d'entreprises

Les Regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition conformément à la Norme IFRS 3.

À la date d'acquisition, le goodwill est évalué comme étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs identifiables, passifs, et passifs éventuels acquis.

Les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation chaque année ou plus fréquemment quand des

(1) Le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission Européenne ([https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002/amending-and-supplementary-acts/acts-adopted-basis-regulatory-procedure-scrutiny-rps\\_fr](https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002/amending-and-supplementary-acts/acts-adopted-basis-regulatory-procedure-scrutiny-rps_fr))

événements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils sont susceptibles de s'être dépréciés.

Toute dépréciation constatée est irréversible.

Les modalités des tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe « Dépréciation des actifs non financiers » dans la Note 1.2.4.

### 1.2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au bilan à leur coût historique. Elles sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilité.

Les actifs incorporels acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrés au bilan à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les frais de recherche sont inscrits en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus de même que les coûts de développement non activés qui ne remplissent pas les critères de capitalisation selon IAS 38.

Pour les frais de développement, leur inscription à l'Actif est obligatoire (IAS 38) dès que l'entreprise peut démontrer :

- Que le projet est nettement identifié et les coûts de l'actif ainsi immobilisé peuvent être individualisés et suivis de façon fiable, son intention et sa capacité technique et financière de mener le projet de développement à son terme,
- Qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses engagées iront à l'entreprise.

Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée d'utilisation prévue pour chaque catégorie de biens.

Durées d'utilité :

Frais de développement : durée de vie des projets sous-jacents, comprise généralement entre 3 et 15 ans.

Logiciels : durée d'utilisation des logiciels, entre 2 et 15 ans.

Autres (brevets, ...) : sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue sans excéder 20 ans.

Les modalités des tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe « Dépréciation des actifs non financiers » dans la Note 1.2.4.

### 1.2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, principalement composées de Terrains, Constructions, Installations Techniques et Matériels de production, sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur, conformément à la Norme IAS 16.

#### Prix de revient des Immobilisations

Les frais d'acquisition directement attribuables à des immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôts.

Selon le traitement de référence d'IAS 23, antérieur à l'application effective de sa révision, les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

#### Immeubles de placement

Selon la norme IAS 40, les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour en valoriser le capital.

Les immeubles de placement détenus par le Groupe sont principalement des immeubles de bureau. Lors de leur

acquisition, les immeubles de placement sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition frais et droits inclus.

En application de la norme IAS 40, le Groupe a opté pour le modèle du coût amorti pour évaluer ses immeubles de placement. Ces derniers font l'objet de test de valeurs au minimum une fois par an et à chaque fois qu'il existe des indices de perte de valeur.

Les actifs détenus par le Groupe au titre du droit d'utilisation d'un bâtiment et donné en location dans le cadre d'un ou plusieurs contrats de location simple sont présentés en immeuble de placement.

#### Droits d'utilisation

Les biens dont le Groupe a la disposition par contrat de location sont traités dans le Bilan et le Compte de Résultat consolidé comme s'ils avaient été acquis par emprunt.

En conséquence, pour tous les contrats de location (hors contrats portant sur des actifs de faible valeur et contrats d'une durée inférieure à 12 mois) le groupe constate au bilan un actif (représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat) et une dette (au titre de l'obligation de paiement des loyers).

Les annuités de loyer sont éliminées et remplacées :

- par une dotation aux amortissements correspondant aux immobilisations concernées,
- par une charge financière relative à l'emprunt.

Les biens en contrat de location sont amortis de façon linéaire sur leur durée de vie utile estimée de manière similaire aux autres immobilisations de même nature ou sur la durée du contrat si celle-ci est inférieure et si la Société n'a pas la certitude d'en devenir propriétaire à l'échéance.

#### Amortissements

Les Amortissements sont calculés linéairement au niveau des composants ayant des durées d'utilisation distinctes qui constituent ces immobilisations et correspondent en général aux durées d'utilité suivantes :

- Terrains : non amortissables,
- Constructions (gros œuvre, aménagements, ravalements, étanchéité) : 10 à 40 ans,
- Installations Techniques, Matériels et Outillages industriels : 3 à 40 ans, sauf exceptions,
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs comptabilisés à leurs coûts historiques sont revues à chaque clôture. Les pertes ou les profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « autres produits et charges opérationnels ».

### 1.2.4 Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée et les goodwill ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Les autres actifs amortissables sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la valeur recouvrable est susceptible d'être inférieure à la valeur comptable.

La liste non exhaustive des indices externes ou internes à l'origine de cette estimation est la suivante :

- Indices externes :
  - baisse plus que la normale de la valeur de marché,

- changements importants dans l'environnement technique, économique ou juridique, ayant un effet négatif sur l'entreprise,
- augmentation des taux d'intérêt,
- Indices internes :
  - obsolescence ou dégradation physique non prévue par le plan d'amortissement,
  - performances économiques inférieures aux prévisions,
  - changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif.

La dépréciation est comptabilisée à hauteur de l'excédent entre la valeur comptable et la valeur recouvrable. Le test de dépréciation est réalisé le cas échéant au niveau des actifs pris individuellement ou au niveau des UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) lorsque les actifs ne peuvent être évalués individuellement. Pour les besoins des tests de dépréciation, les goodwill qui ne peuvent être testés individuellement sont regroupés au sein du groupe d'UGT au niveau duquel sont appréciées les synergies du regroupement d'entreprises.

La valeur recouvrable d'un actif (d'une UGT ou d'un groupe d'UGT) est la valeur la plus élevée entre son prix de vente net et sa valeur d'utilité.

Le prix de vente net est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation continue d'un actif estimée sur la base des plans ou budgets établis sur 3 ans à 5 ans. Au-delà les flux sont extrapolés à l'infini par application d'un taux de croissance constant.

Le Groupe a défini ses Unités Génératrices de Trésorerie comme suit :

- Chaque Société a été considérée comme une UGT indépendante,
- Un taux d'actualisation spécifique a été déterminé (voir note 4).

Ce taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital, dans lequel le coût de la dette et le coût des fonds propres après impôt sont pondérés en fonction du poids relatif de la dette et des fonds propres dans le secteur d'activité concerné. Il est calculé pour le Groupe et majoré, pour certaines UGT, d'une prime de risque de marché et/ou de risques spécifiques.

### 1.2.5 Actifs financiers

Les actifs financiers sont principalement constitués de prêts, de créances et de placements bancaires dans le cadre de la gestion de la trésorerie (cf. infra).

Ils sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition. Ils sont ensuite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Des dépréciations sont constituées pour couvrir les pertes de crédit attendues et des risques avérés de non-recouvrement des créances. Le montant des dépréciations est déterminé de façon statistique pour le risque de crédit et contrepartie par contrepartie, sur une base individuelle pour le risque de non-recouvrement.

Le Groupe porte une appréciation quant à savoir si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (critère « SPPI »).

Aux fins de cette évaluation, le terme « principal » désigne la juste valeur de l'actif lors de sa comptabilisation initiale. Les « intérêts » désignent la contrepartie pour la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé au principal restant dû pour une période de temps donnée et les autres risques et frais qui se rattachent à un prêt de base, ainsi que d'une marge.

Lorsqu'il doit déterminer si des flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû, le Groupe considère les modalités contractuelles de l'instrument financier. Il lui faut notamment évaluer si l'actif financier comprend une modalité contractuelle susceptible de modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels de sorte qu'il ne satisfasse plus à cette condition. Lors de cette évaluation, le Groupe tient compte des éléments suivants :

- les éventualités qui pourraient modifier le montant ou l'échéancier des flux de trésorerie,
- les conditions susceptibles d'ajuster le taux contractuel du coupon, notamment les caractéristiques de taux variable,
- les clauses de remboursement anticipé et de prolongation et
- les conditions limitant les recours du Groupe pour obtenir les flux de trésorerie d'actifs déterminés.

Une clause de remboursement anticipé peut être cohérente avec le critère « SPPI » si le montant du remboursement anticipé représente essentiellement le principal restant dû et les intérêts y afférents.

Le Groupe définit son intention de gestion et le modèle économique qu'il entend appliquer aux actifs financiers détenus. Les informations considérées sont les suivantes :

- les méthodes et objectifs définis pour le portefeuille et leur mise en pratique. Il s'agit notamment de savoir si la stratégie de la Direction se concentre sur l'obtention de produits d'intérêts contractuels, le maintien d'un profil spécifique de taux d'intérêt, le fait de faire correspondre la durée de détention des actifs financiers avec celle des passifs qui les financent ou des flux de trésorerie attendus, ou la réalisation de flux de trésorerie en vendant ces actifs,
- la manière dont la performance du portefeuille est évaluée et communiquée à la Direction du Groupe,
- les risques qui ont une incidence sur la performance du modèle économique (et des actifs financiers dont la détention s'inscrit dans ce modèle économique) et la façon dont ces risques sont gérés et
- la fréquence, la valeur et la répartition dans le temps des ventes d'actifs financiers au cours des périodes antérieures, les raisons qui ont motivé ces ventes et les attentes quant aux ventes futures.

Le Groupe n'a pas opté pour la juste valeur.

#### Clients et autres Créances d'exploitation

Les créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur (généralement égale au montant facturé), puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti avec la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des dépréciations.

Les créances clients sortent du bilan lorsqu'elles sont réglées, ou lorsque la quasi-totalité des risques et avantages est transférée à un tiers en cas de cession.

#### Gestion de la Trésorerie

La Trésorerie et les équivalents de Trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme (moins de trois mois), liquides, sans risque de perte de valeur et dont le risque de variation de valeur est négligeable. Les supports utilisés, auprès de grandes institutions financières, sont constitués,

soit de dépôts bancaires à terme, soit de titres d'OPCVM de type monétaire sans risques spécifiques identifiés.

Les placements dont l'échéance est supérieure à trois mois ne sont pas reconnus comme de la Trésorerie et sont reclassés en «Actifs financiers courants». Ces placements sont constitués de dépôts bancaires à terme, de titres d'OPCVM ou de produits structurés qui présentent des garanties en capital ou des barrières de protection.

### 1.2.6 Stocks et travaux en cours

Selon la Norme IAS 2 «Stocks», le coût des stocks doit comprendre l'ensemble des coûts d'acquisition, coûts de transformation et autres coûts encourus pour mettre les stocks à disposition; les rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer le coût d'acquisition.

Les stocks sont évalués selon la méthode du prix ou du coût moyen pondéré.

Les stocks sont valorisés au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est égale au prix de vente estimé net des coûts restant à encourir pour l'achèvement des produits et la réalisation de la vente.

Les stocks ne comprennent pas de coût d'emprunt.

Les matières premières, marchandises et autres approvisionnements sont évalués suivant les méthodes ci-après : dernier prix d'achat connu, coût unitaire moyen pondéré.

Les produits fabriqués (en-cours et produits finis) sont valorisés à leur coût de production comprenant :

- Le coût des matières consommées,
- Les charges directes de production,
- Les charges indirectes de production dans la mesure où elles peuvent être raisonnablement rattachées à la production du bien.

Dans le cas où la valeur nette de réalisation devient inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

### 1.2.7 Capitaux Propres

Le Groupe vise à maintenir une bonne rentabilité de son capital tout en conservant une sécurité dans ses choix de gestion. La société consolidante n'a pas mis en œuvre de délégation intéressant les instruments de capitaux propres. Le Groupe n'est pas soumis à des contraintes externes particulières concernant le capital des entités qui le compose.

### 1.2.8 Provisions

#### Engagements de retraite et assimilés

Sur la base des législations et pratiques nationales, il existe dans le Groupe différents régimes de retraite au bénéfice de certains salariés.

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel le Groupe s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation définie) sont comptabilisés au Bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture selon la méthode des unités de crédit projetées, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés. Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies, c'est-à-dire lorsque le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations, sont comptabilisées en charges de l'exercice.

En France, le Groupe a pris des engagements vis-à-vis de ses salariés en matière de retraite. Ces engagements sont évalués

conformément à IAS 19 et prennent en compte les charges sociales y afférentes.

Le Groupe applique la méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies qui conduit à étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

Le Groupe comptabilise une provision égale aux engagements, nets de la juste valeur des actifs financiers du régime.

Les écarts actuariels proviennent des distorsions entre les hypothèses utilisées et la réalité ou la modification des hypothèses de calcul des engagements et des actifs affectés à leur couverture :

- Taux de rotation des personnels,
- Taux d'augmentation des salaires,
- Taux d'actualisation,
- Taux de mortalité,
- Taux de rendement des actifs.

#### Autres engagements sociaux

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles nationales du travail ou dans le cadre d'accord d'entreprise propre font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

#### Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe sans contrepartie au moins équivalente. Les provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique.

Les autres provisions non courantes font l'objet d'une actualisation si l'effet est significatif.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. Ces passifs éventuels ne sont pas comptabilisés au Bilan, à l'exception de ceux correspondant à un regroupement d'entreprises. Ils font l'objet d'une information dans les engagements hors bilan.

### 1.2.9 Passifs financiers

Les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti. Les charges d'intérêts et les profits et pertes de change sont comptabilisés en résultat. Tout profit ou perte lié à la décomptabilisation est enregistré en résultat.

Les frais et primes d'émission et les primes de remboursement sont présentés en diminution des emprunts et sont pris en compte dans la détermination du taux d'intérêt effectif.

La juste valeur des passifs financiers courants est proche de leur valeur au bilan compte tenu de la stabilité des taux d'intérêts. L'écart n'est pas significatif. La juste valeur est déterminée suivant le niveau 1 (juste valeur fondée sur des prix cotés sur un marché actif).

### 1.2.10 Impôts Différés

Conformément à la Norme IAS 12 «Impôts sur les résultats», des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des

passifs et leurs valeurs fiscales en appliquant les taux d'impôts et les règles fiscales en vigueur à cette date ou qui seront applicables lorsque la différence temporaire se résorbera.

Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires ne sont reconnus que lorsque leur réalisation est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, ont été compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale si l'entité a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Conformément à la Norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

### 1.3. Principes Comptables spécifiques au Compte de Résultat

#### 1.3.1 Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

Conformément à la Norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », les ventes de biens, diminuées des escomptes consentis, sont comptabilisées en chiffre d'affaires lorsque le contrôle des biens est transféré à l'acheteur, habituellement à la livraison des biens. L'essentiel des ventes du Groupe est comptabilisé à un instant donné.

Il n'y a pas d'éléments variables significatifs dans les contrats.

#### 1.3.2. Résultat Opérationnel Courant et Résultat Opérationnel

La Norme IAS 1 prévoit de faire figurer un nombre minimum de rubriques :

- Résultat opérationnel,
- Charges financières,
- Quote-part de résultat dans les Sociétés mises en équivalence,
- Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession,
- Charges d'impôt,
- Profit ou perte (ventilé entre part du Groupe et Minoritaires).

Par conséquent le Résultat Opérationnel peut être défini par la différence entre l'ensemble des charges et produits ne résultant pas des activités financières, des sociétés mises en équivalence, des activités arrêtées ou en cours de cession et de l'impôt.

Le Résultat Opérationnel comprend la Contribution Economique Territoriale (CET). La CET comprend deux composantes : la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). La CFE est assise sur la valeur locative des biens passibles de taxe foncière. La CVAE est égale à 0,28 % de la valeur ajoutée. La CET est plafonnée à 1,531 % de la valeur ajoutée. Dès lors que la valeur ajoutée dégagée par les activités françaises du Groupe est beaucoup plus importante que le résultat imposable de ces mêmes activités la qualification donnée à la CET par le Groupe est celle d'une charge opérationnelle plutôt que d'un impôt sur le résultat, d'où son classement en Résultat Opérationnel.

#### Crédits d'Impôts Recherche

Les Crédits d'Impôts Recherche des sociétés françaises du Groupe sont inscrits en résultat opérationnel, dans le poste « subventions d'exploitation ».

Par option, le Groupe Gévelot a choisi de présenter un Résultat Opérationnel Courant défini comme la différence entre le Résultat Opérationnel total tel que vu précédemment et les « Autres Produits et Charges Opérationnels » qui représentent les événements inhabituels et peu fréquents. Ils sont définis

de manière très limitative mais ne peuvent pas être qualifiés d'exceptionnels ou d'extraordinaires. Ils représentent pour l'essentiel le résultat des opérations de cession d'immobilisations, les pertes de valeur sur actifs non courants, les charges de restructuration ainsi que le coût des litiges sociaux.

Le Résultat Opérationnel Courant est un solde de gestion qui doit permettre de faciliter la compréhension de la performance de l'Entreprise.

#### 1.3.3 Produits et charges financiers

##### 1.3.3.1 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net est constitué de l'ensemble des résultats produits par les éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période (Emprunts et placements bancaires, résultats des opérations sur Valeurs Mobilières de Placement).

##### 1.3.3.2 Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers correspondent essentiellement aux résultats des opérations de couverture de taux et de change.

### 1.4. Information Sectorielle

En application de la Norme IFRS 8, l'information sectorielle est présentée par secteurs d'activité définis selon les systèmes internes d'organisation et sur la structure de gestion du Groupe.

Le principal décideur opérationnel du Groupe est le Conseil d'Administration.

Un seul secteur d'activité a été défini pour le Groupe Gévelot :  
- Pompes / Technologies des Fluides.

Les éléments de Gévelot S.A., qui ne peuvent pas être affectés directement au secteur opérationnel défini ci-dessus, sont positionnés en « autres activités ».

## B. FAITS SIGNIFICATIFS

Dans le cadre de l'adoption le 13 juin 2024 de la huitième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du même jour, le Conseil d'Administration a reçu autorisation de mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions en vue d'annulation (rachat autorisé de 10 % maximum des actions composant le Capital Social pour un montant total maximum de 18 millions d'euros). Cette autorisation prendra fin le 13 décembre 2025.

Au cours de l'exercice 2024, la Société a acquis 5 400 actions à un cours moyen d'achat s'élevant à 195 €.

En février 2024, la société Gevelot SA a acquis un plateau de 253 m<sup>2</sup> dans un immeuble à Levallois-Perret, conformément à un acte réitéré, pour un montant de 1,85 M€. Par la suite, le bien a été cédé pour le même montant afin d'être financé par un crédit-bail.

## C. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS DÉTERMINANTS

La préparation de comptes consolidés conformes aux normes IFRS nécessite la prise en compte d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Ces estimations et hypothèses sont effectuées par la Direction sur la base de son expérience passée et de divers autres facteurs jugés raisonnables; l'environnement économique et financier actuel rendant toutefois difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues. Ces hypothèses et ces estimations concernent essentiellement :

**a) Évaluations retenues pour les tests de perte de valeur**

Les hypothèses et estimations qui sont faites pour déterminer la valeur recouvrable des goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles portent en particulier sur les perspectives de marché nécessaires à l'évaluation des flux de trésorerie et les taux d'actualisation retenus. Toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable desdits actifs. Les principales hypothèses retenues par le Groupe sont décrites en note 4.4.

**b) Évaluation des engagements de retraite**

Le Groupe participe à des régimes de retraite à cotisations ou à prestations définies. Les engagements liés à ces derniers sont comptabilisés sur la base de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, les augmentations futures de salaires, le taux de rotation du personnel, le taux de mortalité et le taux de rendement des actifs. Les modalités d'évaluation sont précisées en note 1.2.8 et les hypothèses retenues en note 13. Le Groupe estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées et justifiées dans les conditions actuelles. Toutefois ces engagements sont susceptibles d'évoluer en cas de changement d'hypothèses.

**D. MODIFICATIONS APPORTÉES AUX COMPTES ANTÉRIEUREMENT PUBLIÉS**

Néant.

**E. TRANSITION CLIMATIQUE**

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement, le Groupe a engagé une démarche volontaire en matière de RSE.

Notamment il s'est engagé à réduire l'impact environnemental de ses activités en optimisant par exemple la gestion des déchets et en favorisant les initiatives éco responsables tout en veillant à appliquer la réglementation.

À ce stade, le Groupe n'a identifié aucun impact tant sur la valorisation de ses actifs que sur le développement futur de ses activités.

**F. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DU BILAN**

Néant.

**Note 2 : Informations relatives au périmètre de consolidation**

Gévelot S.A., société anonyme au capital de 26 322 590 euros, est la société consolidante du Groupe Gévelot. Elle est cotée sur Euronext Growth et immatriculée en France sous le numéro 562088542 RCS Nanterre.

**2.1. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2024**

Ont été consolidées selon la méthode d'intégration globale :

SOCIÉTÉS	SIÈGE	N° SIREN N° SIRET	% de contrôle		% d'intérêts
			au 31.12.2024	au 31.12.2023	au 31.12.2024
<b>HOLDING</b>					
Gévelot S.A.	6, boulevard Bineau 92300 Levallois-Perret (France)	562088542 56208854200369			
<b>POMPES / TECHNOLOGIE DES FLUIDES</b>					
PCM S.A.	6, boulevard Bineau 92300 Levallois-Perret (France)	société détenue à 99,94 % par Gévelot SA 572180198 57218019800184	99,99	99,99	99,94
Sydex Srl	Via Lord Baden Powell 24 36045 Lonigo (Italie)	société détenue à 55 % par PCM SA	54,99	54,99	54,97
Sydex USA LLC	9302 Deer Run Road Waxhaw, NC 28173 (Etats-Unis)	société détenue à 62 % par Sydex Srl			
Sydex Flow Ltda	Praceta Vale da Romeira, n° 12 2840 - 449 Seixal (Portugal)	société détenue à 60 % par Sydex Srl			
PCM Technologies S.A.S.	6, boulevard Bineau 92300 Levallois-Perret (France)	société détenue à 100 % par PCM SA 802419960 80241996000017	99,99	99,99	99,94
PCM Europe S.A.S.	6, boulevard Bineau 92300 Levallois-Perret (France)	société détenue à 100 % par PCM SA 803933472 80393347200018	99,99	99,99	99,94
PCM Manufacturing France S.A.S.	6, boulevard Bineau 92300 Levallois-Perret (France)	société détenue à 100 % par PCM SA 803933399 80393339900013	99,99	99,99	99,94
PCM Deutschland GmbH	Wilhelm-Theodor-Römheld-Strasse 28 55130 mainz (Allemagne)	société détenue à 100 % par PCM SA	99,99	99,99	99,94
PCM Group UK Ltd.	Pilot Road - Phoenix Parkway Corby, Northamptonshire NN17 5YF (Royaume-Uni)	société détenue à 100 % par PCM SA	99,99	99,99	99,94
PCM Group Italia Srl	Via Bernardo Quaranta,45 20139 Milano (Italie)	société détenue à 100 % par PCM SA	99,99	99,99	99,94
PCM Kazakhstan LLP	Office 23, Business Center «Grand Nur Plaza», 29A microdistrict 130000 Aktau (Kazakhstan)	société détenue à 100 % par PCM SA	99,99	99,99	99,94
PCM Rus LLC	Voronezhskaya ulitsa 96, business center "Na Ligovskom", Office 171-179 192007 Saint Petersburg (Russie)	société détenue à 100 % par PCM SA	99,99	99,99	99,94

SOCIÉTÉS	SIÈGE	N° SIREN N° SIRET	% de contrôle		% d'intérêts
			au 31.12.2024	au 31.12.2023	au 31.12.2024
PCM Flow Technology Inc.	2711 Centerville Road, Suite 400, Lynn CanneLongo Wilmington, Delaware 19808 (États-Unis)	société détenue à 100 % par PCM SA	99,99	99,99	99,94
PCM Trading International Inc.	211 E. 7th Street Suite 620 Austin, Texas 78701 (États-Unis)	sociétés détenues à 100 % par PCM Flow Technology Inc.			
PCM USA Inc.	26106 Clay Road Katy Texas 77493 (États-Unis)				
PCM Artificial Lift Solutions USA LLC	6000 Schirra Court Suite C Bakersfield, Californie 93313 (États-Unis)	société détenue à 100 % par PCM USA Inc.			
PCM Colombia S.A.S.	Carrera 11A No 94A-56, Oficina 302 Bogota (Colombie)	sociétés détenues à 100 % par PCM Flow Technology Inc.			
PCM Canada Inc.	101,5618 54th Avenue Bonnyville AB, T9N 2N3 (Canada)	société détenue à 100 % par PCM SA	99,99	99,99	99,94
PCM Artificial Lift Solutions Inc.	4206-59 Avenue Lloydminster, AB T9V 2V4 (Canada)	sociétés détenues à 100 % par PCM Canada Inc.			
Cougar Machine Ltd.	3712-56 Avenue Edmonton, AB T6B 3R8 (Canada)				
PCM Group Asia Pacific Pte. Ltd.	7500A Beach Road #08-308, The Plaza Singapore 199591 (Singapour)	société détenue à 100 % par PCM SA	99,99	99,99	99,94
PCM Trading (Shanghai) Co. Ltd.	Room 408, 4F, No.12, Lane 2777, Jinxiu East Road Pudong New Area, Shanghai 201206 (Chine)	sociétés détenues à 100 % par PCM Group Asia Pacific Pte. Ltd	99,99	99,99	99,94
PCM (Suzhou) Co. Ltd.	Plant 11, 12 & 13, Zhonglu Ecological Park Ping Wang Town, Jiangsu Province 215221 Wujiang City (Chine)				
PCM Group Australia Pty Ltd	Level 6, 200 Adelaide Street Brisbane, QLD 4000 (Australie)	sociétés détenues à 100 % par PCM Group Asia Pacific Pte. Ltd	99,99	99,99	99,94
Sydex Singapore Ltd.	158 Kallang Way #02-16 Performance Building Singapore (349245) (Singapour)		99,99	99,99	99,94
PCM Middle East FZE Sharjah	Sharjah Airport International Free Zone (SAIF-Zone), Warehouse T5-096 Dubai (Émirats Arabes Unis)	société détenue à 100 % par PCM SA	99,99	99,99	99,94
PCM Middle East FZE	Dubai Airport Free Zone, Office 741, 5 East Wing P.O. Box 293527, Dubai (Émirats Arabes Unis)	société détenue à 100 % par PCM SA	99,99	99,99	99,94
PCM Muscat LLC	Al Mashriqi Building, Building # 113, Floor # 4, Office # 45 Al Azaiba North, P.O. Box 167, PC 103, Muscat (Sultanat d'Oman)	sociétés détenues à 70 % par PCM Middle East FZE et 30 % par PCM SA	99,99	99,99	99,94

Ont été consolidées selon la méthode d'intégration globale :

SOCIÉTÉS	SIÈGE	N° SIREN N° SIRET	% de contrôle		% d'intérêts
			au 31.12.2024	au 31.12.2023	au 31.12.2024
<b>POMPES / TECHNOLOGIE DES FLUIDES</b>					
3P Prinz Srl	Via di Coselli 13/15 55012 Coselli, Capannori, Lucca (Italie)		39,99	39,99	39,98
Torqueflow - Sydex Ltd	Unit 2CB Deer Park Farm Industrial Estate Knowle Lane Eastleigh, Hampshire SO50 7PZ (Royaume-Uni)		39,99	39,99	21,98

## 2.2. Commentaires sur le périmètre de consolidation et les conditions de contrôle

- La filiale Chilienne a été liquidée en cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024, sans impact significatif sur les comptes consolidés.
- Sydex Singapore a été racheté par PCM GAP au cours de l'exercice 2024.
- PCM Middle East Sharjah a été créée durant l'exercice 2024.
- Il n'y a pas, à notre connaissance, de restrictions significatives s'imposant aux filiales pour transférer des fonds à la Mère, Gévelot S.A., sous forme de dividendes en numéraire ou de remboursements de prêts ou d'avances.

### 2.3. Taux de conversion des Comptes établis en devises étrangères

Les postes de bilan des sociétés ont été convertis aux taux de clôture du 31 décembre 2024 et les comptes de charges et de produits aux taux moyens, selon les parités suivantes :

Devises	Taux de clôture		Taux moyens	
	31/12/2024	31/12/2023	Exercice 2024	Exercice 2023
1 dollar des Etats-Unis	0,95429 €	0,90500 €	0,92413 €	0,92460 €
1 livre sterling	1,20767 €	1,15070 €	1,18120 €	1,14960 €
1 yuan renminbi chinois	0,13107 €	0,12740 €	0,12843 €	0,13060 €
1 dollar canadien	0,67047 €	0,68300 €	0,67481 €	0,68510 €
1 peso chilien	0,00097 €	0,00100 €	0,00098 €	0,00110 €
1 peso colombien	0,00022 €	0,00023 €	0,00023 €	0,00022 €
1 dollar australien	0,60500 €	0,61490 €	0,60979 €	0,61410 €
1 dollar singapourien	0,70701 €	0,68540 €	0,69171 €	0,68860 €
1 rial omani	2,50000 €	2,35850 €	2,40500 €	2,40210 €
1 dirham des Emirats Arabes Unis	0,26143 €	0,24670 €	0,25217 €	0,25130 €
1 rouble russe	0,00916 €	0,01020 €	0,00996 €	0,01080 €
1 tenge kazakh	0,00184 €	0,00200 €	0,00197 €	0,00200 €

### Note 3 : Capital social

(en euros)	Au 31/12/2023			Exercice 2024		Au 31/12/2024		
	Ordinaires	Autodétenues	Total	Émises	Annulées	Ordinaires	Autodétenues	Total
<b>Actions ordinaires</b>								
Nombre	752 074	-	752 074	-	-	746 674	5 400	752 074
Valeur nominale	35	-	35	-	-	35	35	35
<b>Total</b>	<b>26 322 590</b>	<b>0</b>	<b>26 322 590</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>26 133 590</b>	<b>189 000</b>	<b>26 322 590</b>

Composition du Capital Social :

Au 31 décembre 2024, le Capital Social autorisé s'élève à 26 323 milliers d'euros. Il est composé de 752 074 actions ordinaires de 35 euros de nominal chacune, émises et entièrement libérées.

Dans le cadre de l'adoption le 15 juin 2024 de la septième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte, le Conseil d'Administration a reçu délégation de mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions en vue d'annulation.

Le groupe a racheté 5 400 de ses propres actions pour un montant global de 1 053 K€ au cours de l'exercice 2024.

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'Exercice 2024 s'élève ainsi à 751 023.

Le Groupe n'a pas de plans d'option (achat et/ou souscription) d'actions en vertu desquels des options de souscription d'actions de la Société auraient été accordées à certains salariés et cadres dirigeants.

## Note 4 : Écarts d'acquisition, immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles

### 4.1. Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

	31.12.2024					
	Écarts d'acquisition	Frais de développement	Logiciels et autres	En cours	Avances et acomptes	Immobilisations incorporelles
<b>Valeur brute</b>						
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>14 046</b>	<b>2 540</b>	<b>6 504</b>	-	-	<b>9 044</b>
Acquisitions et augmentations	-	-	66	42	-	<b>108</b>
Sorties	-	-	(26)	-	-	<b>(26)</b>
Virement de poste à poste	-	-	-	-	-	<b>0</b>
Écarts de conversion	(179)	57	19	-	-	<b>(38)</b>
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>13 867</b>	<b>2 483</b>	<b>6 563</b>	<b>42</b>	-	<b>9 088</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>						
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>(12 256)</b>	<b>(2 468)</b>	<b>(5 116)</b>	-	-	<b>(7 584)</b>
Dotations	-	-	(245)	-	-	<b>(245)</b>
Sorties	-	-	-	-	-	<b>0</b>
Écarts de conversion	224	-	19	-	-	<b>19</b>
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>(12 032)</b>	<b>(2 468)</b>	<b>(5 342)</b>	-	-	<b>(7 810)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	<b>1 790</b>	72	1 388	-	-	<b>1 460</b>
<b>Valeur nette à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 835</b>	<b>15</b>	<b>1 221</b>	<b>42</b>	-	<b>1 278</b>

	31.12.2023					
	Écarts d'acquisition	Frais de développement	Logiciels et autres	En cours	Avances et acomptes	Immobilisations incorporelles
<b>Valeur brute</b>						
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>14 198</b>	<b>2 474</b>	<b>6 290</b>	<b>26</b>	-	<b>8 790</b>
Acquisitions et augmentations	-	66	159	-	-	<b>225</b>
Sorties	-	-	-	(4)	-	<b>(4)</b>
Virement de poste à poste	-	-	-	-	-	<b>0</b>
Écarts de conversion	(152)	-	55	(22)	-	<b>33</b>
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>14 046</b>	<b>2 540</b>	<b>6 504</b>	<b>0</b>	-	<b>9 044</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>						
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>(12 427)</b>	<b>(2 455)</b>	<b>(4 885)</b>	-	-	<b>(7 340)</b>
Dotations	-	(13)	(176)	-	-	<b>(189)</b>
Sorties	-	-	-	-	-	<b>0</b>
Écarts de conversion	171	-	(55)	-	-	<b>(55)</b>
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>(12 256)</b>	<b>(2 468)</b>	<b>(5 116)</b>	-	-	<b>(7 584)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	<b>1 771</b>	19	1 405	26	-	<b>1 450</b>
<b>Valeur nette à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 790</b>	<b>72</b>	<b>1 388</b>	<b>0</b>	-	<b>1 460</b>

## 4.2. Immobilisations corporelles détenues en propre

	31.12.2024						
	Terrains	Constructions	Matériels et outillages industriels	Autres	En cours	Avances et acomptes	Immobilisations corporelles
<b>Valeur brute</b>							
À l'ouverture de l'exercice	1 995	25 234	38 499	5 850	2 275	49	73 902
Acquisitions et augmentations	26	292	1 664	432	4 274	237	6 925
Sorties <sup>(2)</sup>	-	(8)	(818)	(221)	(2 041)	-	(3 088)
Virement de poste à poste <sup>(1)</sup>	(663)	(2 751)	1 873	262	(592)	(49)	(1 920)
Écart de conversion	6	(87)	104	(8)	-	-	15
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>1 364</b>	<b>22 680</b>	<b>41 322</b>	<b>6 315</b>	<b>3 916</b>	<b>237</b>	<b>75 834</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>							
À l'ouverture de l'exercice	-	(5 681)	(28 153)	(3 858)	-	-	(37 692)
Dotations	-	(1 065)	(2 259)	(444)	-	-	(3 768)
Sorties	-	7	580	221	-	-	808
Virement de poste à poste <sup>(1)</sup>	-	1 697	(839)	(80)	-	-	778
Écart de conversion	-	3	(87)	(1)	-	-	(85)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>(5 039)</b>	<b>(30 758)</b>	<b>(4 162)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(39 959)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	1 995	19 553	10 346	1 992	2 275	49	36 210
<b>Valeur nette à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 364</b>	<b>17 641</b>	<b>10 564</b>	<b>2 153</b>	<b>3 916</b>	<b>237</b>	<b>35 875</b>

(1) En 2024, la mise à jour de l'analyse de l'utilisation de l'immeuble situé boulevard Bineau, en partie détenu par le Groupe et occupé partiellement par celui-ci, a conduit au reclassement d'une partie de l'immeuble des « Immobilisations détenues en propre » vers les « Immeubles de placement ». Ces derniers étant évalués selon le modèle du coût, ce transfert n'a pas eu d'impact sur la valeur comptable des immobilisations transférées.

(2) Le groupe a procédé à l'acquisition d'actifs (matériels et outillages industriels) précédemment détenus en location (leasing). Ces acquisitions sont présentées sous la rubrique « virement de poste à poste ».

	31.12.2023						
	Terrains	Constructions	Matériels et outillages industriels	Autres	En cours	Avances et acomptes	Immobilisations corporelles
<b>Valeur brute</b>							
À l'ouverture de l'exercice	1 993	25 311	36 621	5 634	393	692	70 644
Acquisitions et augmentations	-	108	1 427	742	2 818	49	5 144
Sorties	-	(9)	(636)	(223)	(550)	-	(1 418)
Virement de poste à poste	-	0	1 357	(280)	(385)	(692)	-
Écart de conversion	2	(176)	(270)	(23)	(1)	-	(468)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>1 995</b>	<b>25 234</b>	<b>38 499</b>	<b>5 850</b>	<b>2 275</b>	<b>49</b>	<b>73 902</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>							
À l'ouverture de l'exercice	-	(4 902)	(26 749)	(3 597)	-	-	(35 248)
Dotations	-	(797)	(2 151)	(433)	-	-	(3 381)
Sorties	-	10	490	161	-	-	661
Virement de poste à poste	-	0	0	0	-	-	-
Écart de conversion	-	8	257	11	-	-	276
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>(5 681)</b>	<b>(28 153)</b>	<b>(3 858)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(37 692)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	1 993	20 409	9 872	2 037	393	692	35 396
<b>Valeur nette à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 995</b>	<b>19 553</b>	<b>10 346</b>	<b>1 992</b>	<b>2 275</b>	<b>49</b>	<b>36 210</b>

## 4.3. Droits d'utilisation

	31.12.2024					
	Terrains	Constructions	Matériels et outillages industriels	Autres	En cours	Total
<b>Valeur brute</b>						
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>820</b>	<b>7 147</b>	<b>5 342</b>	<b>2 958</b>	<b>-</b>	<b>16 267</b>
Acquisitions et augmentations	370	2 398	342	1 144	-	4 254
Sorties et diminutions	-	(17)	(65)	(334)	-	(416)
Virement de poste à poste	(890)	(2 393)	(1 162)	(168)	-	(4 613)
Écart de conversion	-	11	(26)	(26)	-	(41)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>300</b>	<b>7 146</b>	<b>4 431</b>	<b>3 574</b>	<b>-</b>	<b>15 451</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>						
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>(3 245)</b>	<b>(3 877)</b>	<b>(1 278)</b>	<b>-</b>	<b>(8 400)</b>
Dotations et augmentations	-	(1 090)	(194)	(710)	-	(1 994)
Sorties et diminutions	-	13	63	284	-	360
Virement de poste à poste <sup>(1)</sup>	-	0	783	132	-	915
Écart de conversion	-	(11)	13	11	-	13
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>(4 333)</b>	<b>(3 212)</b>	<b>(1 561)</b>	<b>-</b>	<b>(9 106)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	820	3 902	1 465	1 680	-	7 867
<b>Valeur nette à la clôture de l'exercice</b>	<b>300</b>	<b>2 813</b>	<b>1 219</b>	<b>2 013</b>	<b>-</b>	<b>6 345</b>

(1) En 2024, la mise à jour de l'analyse de l'utilisation de l'immeuble situé boulevard Bineau, en partie détenu par le Groupe et occupé partiellement par celui-ci, a conduit au reclassement d'une partie de l'immeuble des « Immobilisations détenues en propre » vers les « Immeubles de placement ». Ces derniers étant évalués selon le modèle du coût, ce transfert n'a pas eu d'impact sur la valeur comptable des immobilisations transférés.

(2) Le groupe a procédé à l'acquisition d'actifs (matériels et outillages industriels) précédemment détenus en location (leasing). Ces acquisitions sont présentées sous la rubrique « virement de poste à poste ».

	31.12.2023					
	Terrains	Constructions	Matériels et outillages industriels	Autres	En cours	Total
<b>Valeur brute</b>						
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>820</b>	<b>6 866</b>	<b>4 988</b>	<b>2 127</b>	<b>-</b>	<b>14 801</b>
Acquisitions et augmentations	-	1 002	452	1 083	-	2 537
Sorties et diminutions	-	(593)	(77)	(231)	-	(901)
Virement de poste à poste	-	-	-	-	-	-
Écart de conversion	-	(128)	(21)	(21)	-	(170)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>820</b>	<b>7 147</b>	<b>5 342</b>	<b>2 958</b>	<b>-</b>	<b>16 267</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>						
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>(2 704)</b>	<b>(3 720)</b>	<b>(849)</b>	<b>-</b>	<b>(7 273)</b>
Dotations et augmentations	-	(1 081)	(223)	(642)	-	(1 946)
Sorties et diminutions	-	454	53	206	-	713
Virement de poste à poste	-	-	-	-	-	-
Écart de conversion	-	86	13	7	-	106
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>(3 245)</b>	<b>(3 877)</b>	<b>(1 278)</b>	<b>-</b>	<b>(8 400)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	820	4 162	1 268	1 278	-	7 528
<b>Valeur nette à la clôture de l'exercice</b>	<b>820</b>	<b>3 902</b>	<b>1 465</b>	<b>1 680</b>	<b>-</b>	<b>7 867</b>

#### 4.4. Immeubles de placement

	31.12.2024		
	Terrains	Constructions	Immeubles de placement
<b>Valeur brute</b>			
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	1 710	4 966	6 676
Acquisitions et augmentations	-	-	0
Virement de poste à poste*	1 553	5 123	6 676
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>3 263</b>	<b>10 089</b>	<b>13 352</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>			
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	(389)	(1 210)	(1 599)
Dotations*	-	(316)	(316)
Virement de poste à poste*	-	(1 697)	(1 697)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>(389)</b>	<b>(3 223)</b>	<b>(3 612)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	1 321	3 756	5 077
<b>Valeur nette à la clôture de l'exercice</b>	<b>2 874</b>	<b>6 866</b>	<b>9 740</b>

(\*) En 2024, la mise à jour de l'analyse de l'utilisation de l'immeuble situé boulevard Bineau en partie détenu par le Groupe et occupé partiellement par celui-ci, a conduit au reclassement d'une partie de l'immeuble des « Immobilisations détenues en propre » et des « Contrats de locations (Droits d'utilisation) » vers les « Immeubles de placement ». Ces derniers étant évalués selon le modèle du coût, ce transfert n'a pas eu d'impact sur la valeur comptable des immobilisations transférés.

Conformément au principe énoncé dans la Note 1.2.3, le Groupe a procédé au 31 décembre 2024 à une comparaison entre la valeur nette comptable des actifs et leur juste valeur basée sur des hypothèses de marché. Il en ressort une valeur de marché s'élevant à 4 972 K€ pour l'immeuble Leclerc et 7 961 K€ pour l'immeuble Bineau. Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié.

Une évaluation avait été réalisée au 31 décembre 2023 par un évaluateur externe. Cependant, en l'absence de variation significative du marché immobilier concerné en 2024, le groupe n'a pas eu recours à un évaluateur indépendant au cours de l'exercice 2024. La juste valeur des immeubles de placement a donc été déterminée sur la base de données de marché observables, notamment d'un taux de capitalisation déterminé à partir d'un prix moyen au m<sup>2</sup> du marché locatif local.

Conformément à la norme IFRS 13, cette évaluation repose sur des données de niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, dans la mesure où elle s'appuie sur des informations observables sur le marché immobilier local, ajustées pour refléter les caractéristiques spécifiques de l'immeuble. Aucun prix coté sur un marché actif n'a été utilisé.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le montant des produits locatifs des immeubles de placement s'élève à 501 K€.

	31.12.2023		
	Terrains	Constructions	Immeubles de placement
<b>Valeur brute</b>			
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	1 710	4 966	6 676
Acquisitions et augmentations	-	-	-
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>1 710</b>	<b>4 966</b>	<b>6 676</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>			
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	-	(2)	(2)
Dotations	(389)	(1 208)	(1 597)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>(389)</b>	<b>(1 210)</b>	<b>(1 599)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	1 710	4 964	6 674
<b>Valeur nette à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 321</b>	<b>3 756</b>	<b>5 077</b>

#### 4.5. Dépréciations

Conformément au principe énoncé dans la Note 1.2.4 des états financiers au 31 décembre 2024, le Groupe a procédé, à cette même date, à une analyse des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) intégrant un écart d'acquisition, notamment PCM Group UK Ltd. et Sydex Srl. Cette analyse a consisté en une comparaison entre la valeur nette comptable des actifs et leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés, estimés à partir des plans d'activité et d'investissement couvrant une période de quatre ans. Au-delà de cette période, les flux de trésorerie sont extrapolés en appliquant un taux de croissance à l'infini de 2 %, stable par rapport à 2023.

Le taux d'actualisation appliqué au 31 décembre 2024 est de 11 % pour le Royaume-Uni et de 10,2 % pour l'Italie (Respectivement 11 % et 12,1 % pour les tests réalisés en 2023) et correspond au coût moyen du capital après impôt, compte tenu des taux de marché et des primes de risques spécifiques.

Ces approches reposent sur les meilleures estimations du Groupe dans un environnement économique incertain.

Les nouveaux tests au 31 décembre n'ont pas conduit à constater de dépréciation.

La sensibilité des calculs de valeur d'utilité aux variations des différentes hypothèses est indiquée dans le tableau ci-après :

	Écart d'acquisition	Valeur comptable de l'UGT	Écart de valeur entre Test et Comptabilité	Impact sur l'écart de valeur		
				Taux d'actualisation	Taux de Croissance à l'infini	Variation flux de Trésorerie
Variation				+0,50 %	-0,50 %	-10 %
<b>Secteur Pompes</b>						
PCM Group UK Ltd.	0,9 M€	1,5 M€	+0,9 M€	-0,1 M€	-0,1 M€	-0,2 M€
Sydex Srl	0,9 M€	6,3 M€	+4,5 M€	-0,6 M€	-0,6 M€	-1,1 M€

Les UGT du secteur pompes, autre que les UGT PCM Group UK et Sydex, en l'absence d'indice de perte de valeur sur le Secteur Pompes, n'ont pas donné lieu à la réalisation de tests de valeur.

## Note 5 : Participations dans des entreprises associées

Les participations mises en équivalence concernent :

(en milliers d'euros)	31.12.2023	Variations de périmètre	Résultats de la période	Dividendes	Écarts de conversion	31.12.2024
3P Prinz Srl	1 510	-	(49)	-	-	1 461
Torqueflow - Sydex Ltd	78	-	0	-	3	81
<b>Total</b>	<b>1 588</b>	<b>-</b>	<b>(48)</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>1 543</b>

(en milliers d'euros)	31.12.2022	Variations de périmètre	Résultats de la période	Dividendes	Écarts de conversion	31.12.2023
3P Prinz Srl	1 370	-	140	-	-	1 510
Torqueflow - Sydex Ltd	90	-	(15)	-	3	78
<b>Total</b>	<b>1 460</b>	<b>0</b>	<b>125</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>1 588</b>

Les principales données financières relatives aux Sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

(en milliers de devises)		Total Bilan		Chiffres d'affaires		Capitaux propres		Résultats de la période	
		31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
3P Prinz Srl	KEUR	8 260	9 397	5 228	10 926	1 895	2 017	(122)	351
Torqueflow - Sydex Ltd	KGBP En KEUR	195 235	210 242	273 322	266 306	168 203	167 192	1 1	-38 -44

## Note 6 : Actifs financiers

	2024	2023
<b>Non courants</b>		
Prêts	206	70
Autres	2 122	963
<b>Total actifs financiers non courants</b>	<b>2 328</b>	<b>1 033</b>
<b>Courants</b>		
Prêts	21	21
Dépôts bancaires à terme à plus de trois mois	94 105	102 016
<b>Total actifs financiers courants</b>	<b>94 126</b>	<b>102 037</b>
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>96 454</b>	<b>103 070</b>

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti, hormis les titres d'OPCVM qui sont évalués à la juste valeur par résultat. Les dépôts bancaires à terme à plus de trois mois correspondent principalement à des placements dont l'échéance est supérieure à trois mois et qui ne sont pas reconnus comme de la Trésorerie.

Ces placements sont constitués de dépôts à terme, de titres d'OPCVM ou de produits structurés qui présentent des garanties en capital ou des barrières de protection.

Ils ont été soumis au modèle économique appliqué par le Groupe et respectent le critère « SPPI » (cf. note 1.2.5).

## Note 7 : Stocks et en-cours

	2024	2023
Montant brut	60 240	54 779
Dépréciations	(2 956)	(2 607)
<b>Total</b>	<b>57 284</b>	<b>52 172</b>

## Note 8 : Créances clients et comptes rattachés

	2024	2023
Montant brut	32 321	77 965
Dépréciations	(1 694)	(1 707)
<b>Total</b>	<b>30 627</b>	<b>76 258</b>

En application d'IFRS 9, les créances clients font l'objet d'une dépréciation dès leur comptabilisation initiale, basée sur une appréciation des pertes de crédits attendues à maturité. La dépréciation est ensuite revue en fonction de l'aggravation du risque de non recouvrement, le cas échéant. Les indices de perte de valeur qui conduisent le Groupe à s'interroger sur ce point sont : l'existence de litiges non résolus, l'ancienneté des créances ou les difficultés financières importantes du débiteur.

Le Groupe accorde une attention particulière à la sécurité des paiements des biens et services qu'il délivre à ses Clients.

Les Clients européens ne présentent pas de risques individuels significatifs et font généralement l'objet d'une fonction de recouvrement dédiée. Les grands Clients Export positionnés dans des zones à risques géopolitiques majeurs font l'objet d'un suivi spécifique.

L'antériorité des créances commerciales à la date de la clôture s'analyse comme suit :

	2024	2023
Non échues	16 904	63 661
Échues depuis moins d'un mois	6 273	6 388
Échues depuis plus d'un mois mais moins de trois mois	3 222	3 028
Échues depuis plus de trois mois	5 922	4 889
<b>Montant brut</b>	<b>32 321</b>	<b>77 965</b>

## Note 9 : Autres débiteurs

	2024	2023
Avances et acomptes versés sur commandes	442	219
États et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés	3 637	2 947
Personnel	98	310
Fournisseurs débiteurs	519	192
Débiteurs divers	0	0
Charges constatées d'avance	1 191	1 219
<b>Total</b>	<b>5 887</b>	<b>4 887</b>

## Note 10 : Trésorerie et équivalents de Trésorerie

	2024	2023
Liquidités	24 279	23 401
Dépôts bancaires à terme	0	-
<b>Trésorerie et équivalents de Trésorerie</b>	<b>24 279</b>	<b>23 401</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont d'échéance à court terme. Les taux des dépôts bancaires à terme sont autour de 4,30 %.

Au sein du tableau consolidé des flux de Trésorerie, la Trésorerie et les découverts bancaires comprennent les éléments suivants :

		2024	2023
Trésorerie et équivalents de Trésorerie		24 279	23 401
Découverts bancaires	Note 14	(1)	(50)
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>		<b>24 278</b>	<b>23 351</b>

## Note 11 : Autres créiteurs

		2024	2023
Dettes fiscales hors impôts sur les sociétés, Personnel et Organismes Sociaux		9 121	9 424
Créditeurs divers		2 851	1 609
<b>Total</b>		<b>11 972</b>	<b>11 033</b>

## Note 12 : Provisions

	01.01.2024	Dotations	Reprises		Conversions	31.12.2024		
			provision utilisée	provision non utilisée		Total	À moins d'un an	À plus d'un an
<b>Provisions pour risques</b>								
. Provisions pour litiges sociaux	177	202	(167)	0	(1)	211	-	211
. Autres provisions pour risques	136	375	(260)	0	12	262	262	-
<b>Total</b>	<b>313</b>	<b>577</b>	<b>(427)</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>473</b>	<b>262</b>	<b>211</b>
<b>Provisions pour charges</b>								
. Autres provisions pour charges*	429	377	(121)	0	(5)	680	242	438
. Provisions pour retraites (Note 13)	1 820	28	(106)	0	(21)	1 721	-	1 721
. Provisions pour médailles du Travail	124	4	(7)	0	(5)	116	-	116
<b>Total</b>	<b>2 373</b>	<b>409</b>	<b>(234)</b>	<b>0</b>	<b>(31)</b>	<b>2 517</b>	<b>242</b>	<b>2 275</b>
<b>Total provisions</b>	<b>2 686</b>	<b>986</b>	<b>(661)</b>	<b>0</b>	<b>(21)</b>	<b>2 990</b>	<b>504</b>	<b>2 486</b>

(\*) Les autres provisions pour charges comprennent :

- provisions pour charges liées à l'exploitation	3	385
- provisions pour charges de nature sociale	426	295
	429	680

## Note 13 : Avantages au Personnel

Le Groupe accorde des avantages postérieurs à l'emploi à son personnel employé en France. Ces charges sont comptabilisées :

- en résultat opérationnel courant pour le coût des services rendus, les prestations payées et le coût des services passés ;
- en résultat opérationnel pour les réductions/liquidations du régime ;
- en autres produits et charges financiers pour la charge financière nette ;
- en autres éléments du résultat global pour les effets des réévaluations.

## Indemnités de Fin de Carrière

	2024	2023
<b>Provision au bilan</b>		
Valeur actualisée des obligations couvertes	2 071	2 166
Juste valeur des actifs du régime	(350)	(346)
<b>Provision comptabilisée au bilan</b>	<b>1 721</b>	<b>1 820</b>
<b>Valeur actualisée des obligations couvertes</b>		
À l'ouverture de l'exercice	2 166	2 012
Coût des services rendus	153	137
Coût financier	74	76
Prestations payées	(309)	(255)
Écarts actuariels de la période	(13)	196
<b>Valeur actualisée des obligations couvertes</b>	<b>2 071</b>	<b>2 166</b>

<b>Juste valeur des actifs du régime</b>		
À l'ouverture de l'exercice	346	343
Produits d'intérêts	11	12
Écarts actuariels de la période	7	(9)
<b>Juste valeur des actifs du régime</b>	<b>364</b>	<b>346</b>
<b>Variation des provisions</b>		
À l'ouverture de l'exercice	1 820	1 669
Charges / (produits) de l'exercice	(78)	(54)
Écarts actuariels de la période	(1)	205
<b>Variation des provisions</b>	<b>1 741</b>	<b>1 820</b>
<b>Charge totale comptabilisée en résultat</b>		
Coût des services rendus	153	137
Coût financier	63	27
Prestations payées	(309)	(218)
<b>Charge / (produit) comptabilisé(e) en résultat</b>	<b>(93)</b>	<b>(54)</b>

#### Hypothèses actuarielles principales

- Taux d'actualisation	3,10 %	3,20 %
- Taux d'augmentation des salaires	2,50 %	2,50 %
- Âge de départ à la retraite	64 ans (non cadres), 66 ans (cadres)	64 ans (non cadres), 66 ans (cadres)

La table de turnover est à 0 % après 50 ans.

Les évaluations des engagements de retraite sont réalisées par un actuair indépendant.

Les médailles du travail versées par les sociétés du Groupe à leur personnel font l'objet d'une provision calculée par un actuair indépendant.

## Note 14 : Passifs financiers et obligations locatives

### 14.1. Passifs financiers

	2024	2023
<b>Non courants</b>		
Emprunts bancaires	1 012	45
Emprunts et dettes financières divers	400	414
<b>Total passifs financiers non courants</b>	<b>1 412</b>	<b>459</b>
<b>Courants</b>		
Emprunts bancaires	63	38
Découverts bancaires	1	50
<b>Total passifs financiers courants</b>	<b>64</b>	<b>88</b>
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>1 476</b>	<b>547</b>

### 14.2. Variations des passifs financiers

	01.01.2024	Nouveaux emprunts	Remboursements	Écarts de conversion	31.12.2024
Emprunts bancaires	83	1 057	(65)	(0)	1 075
Emprunts et dettes financières divers	414	3	(21)	4	400
<b>Passifs financiers (hors découverts)</b>	<b>497</b>	<b>1 060</b>	<b>(86)</b>	<b>4</b>	<b>1 475</b>
Découverts bancaires	50	0	(49)	0	1
<b>Total</b>	<b>547</b>	<b>1 060</b>	<b>(135)</b>	<b>4</b>	<b>1 476</b>

### 14.3. Ventilation des passifs financiers par échéance

	- 1 AN	1 À 2 ANS	2 À 3 ANS	3 À 4 ANS	4 À 5 ANS	+ 5 ANS	Total
Emprunts bancaires	63	18	199	195	307	293	1 075
Emprunts et dettes financières divers	0	0	0	119	0	281	400
Découverts bancaires	1	-	-	-	-	-	1
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>18</b>	<b>199</b>	<b>314</b>	<b>-</b>	<b>574</b>	<b>1 476</b>

#### 14.4. Ventilation des passifs financiers par principales devises

	Total		Euros		Dollars américains		Autres devises	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Emprunts bancaires	1 075	83	1 072	81	-	-	3	2
Emprunts et dettes financières divers	400	414	275	272	-	-	125	142
Découverts bancaires	1	50	1	50	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1 476</b>	<b>547</b>	<b>1 348</b>	<b>403</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>128</b>	<b>144</b>

#### 14.5. Ventilation des passifs financiers par nature de taux

	2024	2023
Taux fixes	1 475	497
Découverts	1	50
<b>Total</b>	<b>1 476</b>	<b>547</b>

Les emprunts à taux fixe portent un taux d'intérêt de 2 %, correspondant principalement à un prêt contracté par le secteur Pompes auprès de la Région Pays de la Loire.

#### 14.6. Obligations locatives

	2024	2023
Obligations locatives non courantes	6 152	3 976
Obligations locatives courantes	1 540	1 585
<b>Total</b>	<b>7 692</b>	<b>5 561</b>

#### 14.7. Variations des obligations locatives

	01.01.2024	Nouveaux emprunts	Remboursements	Écarts de conversion	31.12.2024
Obligations locatives	5 561	4 234	(2 081)	(22)	7 692
<b>Total</b>	<b>5 561</b>	<b>4 234</b>	<b>(2 081)</b>	<b>(22)</b>	<b>7 692</b>

Durant l'exercice 2024, un montant de 1,8 M€ des nouveaux emprunts a été affecté à l'acquisition d'un bien immobilier financé par un contrat de crédit-bail.

#### 14.8. Ventilation des obligations locatives par échéance

	- 1 AN	1 À 2 ANS	2 À 3 ANS	3 À 4 ANS	4 À 5 ANS	+ 5 ANS	Total
Obligations locatives	1 540	2 693	1 404	601	314	1 140	7 692
<b>Total</b>	<b>1 540</b>	<b>2 693</b>	<b>1 404</b>	<b>601</b>	<b>314</b>	<b>1 140</b>	<b>7 692</b>

#### 14.9. Ventilation des obligations locatives par principales devises

	Total		Euros		Dollars américains		Autres	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Obligations locatives	7 692	5 561	4 193	2 065	137	189	3 362	3 307
<b>Total</b>	<b>7 692</b>	<b>5 561</b>	<b>4 193</b>	<b>2 065</b>	<b>137</b>	<b>189</b>	<b>3 362</b>	<b>3 307</b>

### Note 15 : Impôts

#### 15.1. Impôts exigibles

	01.01.2024	Paiements	Acomptes	Crédit d'impôt recherche	Reclassement	Charge exercice	31.12.2024
Actif	(179)	(3 523)	817	(372)	-	2 338	(919)
Passif	755	434	(877)	-	-	4	316
<b>Total</b>						<b>2 342</b>	

## 15.2. Impôts différés

	Mouvements					31.12.2024
	01.01.2024	Résultat	Autres éléments de résultat	Reclassement	Divers (dont écart de conversion)	
Impôts différés actifs	(805)	(214)	0	(17)	(7)	(1 043)
Impôts différés passifs	2 159	(624)	(54)	200	(9)	1 672
<b>Total</b>	<b>1 354</b>	<b>(838)</b>	<b>(54)</b>	<b>183</b>	<b>(16)</b>	<b>629</b>

Les impôts différés actifs proviennent essentiellement des éliminations de marges sur stocks (0,1 M€), écart temporaire à court terme (0,26 M€) et des déficits reportables (0,4 M€).

Les impôts différés passifs émanent principalement des différentiels de valorisation et d'amortissement des actifs immobilisés (0,2 M€), des provisions réglementées (1,2 M€).

Conformément à la note 1.2.10, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale et apparaissent au bilan à l'actif ou au passif en fonction de leur solde net. Ainsi, les 0,6 M€ à fin 2024 sont ventilés entre 1,4 M€ au passif et 0,8 M€ à l'actif.

## 15.3. Impôts sur les résultats

La ventilation des impôts au compte de résultat est la suivante :

	2024	2023
Impôts exigibles	2 342	2 515
Impôts différés <sup>(a)</sup>	(838)	735
<b>Total</b>	<b>1 504</b>	<b>3 250</b>

(a) La charge/Le produit d'impôt différé s'analyse comme suit :

- Produits/charges sur dotations/reprises nettes aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	645	111
- Charges sur reprises de provisions réglementées et divers taxes et impôts	(327)	(46)
- Autres produits et charges divers	(368)	249
- Déficit reportables	(381)	430
- Autres différences temporaires	(406)	(9)
<b>Total charge / (produit) d'impôt différé</b>	<b>(838)</b>	<b>735</b>

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt comptabilisée est le suivant :

	2024
<b>Résultat courant avant impôt des entreprises intégrées</b>	<b>5 338</b>
Impôt théorique calculé au taux d'impôt légal en France	(1 335)
Impact net des charges et des produits définitivement non déductibles ou imposables	9
Impact des déficits non reconnus	(828)
Impact des différentiels de taux	650
Charge / produit d'impôt effectif(ve) sur les activités courantes	(1 504)
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>3 834</b>

L'impact net des charges et des produits définitivement non déductibles ou imposables intègre essentiellement des décalages permanents.

## Taux d'impôt sur les Sociétés

Taux d'impôt sur les Sociétés	Exercice 2024	Exercices 2025 et ultérieurs
France	25,00 %	25,00 %

Taux d'impôt sur les Sociétés	Exercice 2024	Exercices 2025 et ultérieurs	Exercice 2024	Exercices 2025 et ultérieurs
Allemagne	26,68 %	26,68 %	Kazakhstan	20,00 %
Australie	30,00 %	30,00 %	Oman	15,00 %
Canada	23,00 %	23,00 %	Royaume-Uni	25,00 %
Chine	25,00 %	25,00 %	Russie	20,00 %
États-Unis	21,00 %	21,00 %	Singapour	17,00 %
Italie	27,90 %	27,90 %	EAU	9,00 %

## Note 16 : Produits de l'activité courante

### 16.1. Produits de l'activité courante

	2024	2023
Chiffre d'affaires	138 144	151 241
Autres produits <sup>(2)</sup>	2 613	5 403
<b>Produits tirés des contrats conclus avec des clients</b>	<b>140 757</b>	<b>156 644</b>
<b>Autres produits de l'activité courante</b>		
Subventions d'exploitation <sup>(1)</sup>	419	608
Autres produits	481	(125)
<b>Total des produits de l'activité courante</b>	<b>141 657</b>	<b>157 127</b>

(1) Les « subventions d'exploitation » correspondent principalement aux Crédits d'Impôt recherche.

(2) Une redevance de 2,6 M€, liée à un contrat de licence arrivé à échéance en juin 2024 (contre 5,4 M€ en 2023), est comptabilisée en « Autres produits de l'activité courante » et contribue au résultat opérationnel.

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité et par zone géographique est présentée en Note 19.

### 16.2. Solde des contrats

Le tableau ci-après fournit des informations concernant les créances clients et les actifs et passifs sur contrats issus des contrats avec des clients.

	31/12/2024	31/12/2023
Créances clients et comptes rattachés	30 627	76 258
Passifs sur contrats	(9 205)	(54 792)

Le Groupe n'a pas identifié d'actifs sur contrats significatifs car les contrats sont de courte durée et des facturations régulières sont effectuées durant la phase de fabrication.

Les passifs sur contrats correspondent aux paiements d'avance reçus des clients, ainsi qu'aux produits constatés d'avance.

L'échéance du contrat de redevance entraîne également des effets de présentation significatifs dans le bilan consolidé : Le poste clients à l'actif ainsi que le poste « Passif sur contrat » au passif sont impactés par une diminution de 45,6 M€.

Comme le permet IFRS 15, aucune information n'est communiquée concernant les obligations de prestation restantes au 31 décembre 2024 pour des contrats d'une durée initiale attendue d'un an ou moins.

## Note 17 : Charges opérationnelles courantes

	2024	2023
Production stockée	(2 435)	1 031
Production immobilisée	(610)	(45)
Achats de marchandises	11 473	11 228
Variations de stocks marchandises	282	715
Achats de matières premières et autres approvisionnements	41 618	44 998
Variations de stocks matières premières et autres approvisionnements	(67)	(4 737)
Autres achats et charges externes	27 978	32 401
Charges de personnel	48 143	47 328
Impôts, taxes et versements assimilés	1 623	1 650
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
. Sur immobilisations - dotations aux amortissements	Note 4 4 017	3 647
. Sur droits d'utilisation - dotations aux amortissements	Note 4 2 307	1 946
. Sur actif courant - dotations aux provisions	1 275	890
. Pour risques et charges - dotations aux provisions	256	(163)
Autres charges	3 146	1 489
<b>Total des charges opérationnelles courantes</b>	<b>139 006</b>	<b>142 378</b>

## Note 18 : Résultat financier

	2024	2023
Intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie	4 571	3 556
Revalorisation des valeurs mobilières de placement	705	1 117
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	(7)	172
<b>Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie</b>	<b>5 269</b>	<b>4 845</b>
Charges d'intérêts sur opérations de financement	0	299
Charges d'intérêts sur obligations locatives	244	174
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>244</b>	<b>473</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>5 025</b>	<b>4 372</b>
Gains de change	888	1 849
Autres produits financiers	(154)	(16)
<b>Total des autres produits financiers</b>	<b>734</b>	<b>1 833</b>
Pertes de change	2 384	1 951
Autres charges financières	360	237
<b>Total des autres charges financières</b>	<b>2 744</b>	<b>2 188</b>
<b>Résultat des autres produits et charges financiers</b>	<b>(2 010)</b>	<b>(355)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>3 015</b>	<b>4 017</b>

## Note 19 : Informations sectorielles

### 19.1. Ventilation des immobilisations par secteurs d'activité

	Au 31.12.2024			Au 31.12.2023		
	Pompes	Autres activités	Total	Pompes	Autres activités	Total
Écart d'acquisition <sup>(1)</sup>	13 867	0	13 867	14 046	-	14 046
<b>Sous-total incorporelles</b>	<b>9 088</b>	<b>0</b>	<b>9 088</b>	<b>9 044</b>	<b>-</b>	<b>9 044</b>
Terrains	994	3 933	4 927	962	3 563	4 525
Constructions	28 958	10 957	39 915	28 379	8 968	37 347
Matériels industriels et divers	55 514	128	55 642	52 455	195	52 650
Immob. corporelles en cours	3 855	61	3 916	1 926	349	2 275
Avances et acomptes	237	-	237	49	-	49
<b>Sous-total corporelles</b>	<b>89 558</b>	<b>15 079</b>	<b>104 637</b>	<b>83 771</b>	<b>13 075</b>	<b>96 846</b>
<b>Valeurs brutes</b>	<b>112 513</b>	<b>15 079</b>	<b>127 592</b>	<b>106 861</b>	<b>13 075</b>	<b>119 936</b>
Amortissements / Dépréciations cumulés	69 758	2 761	72 519	65 335	2 197	67 532
<b>Valeurs nettes</b>	<b>42 755</b>	<b>12 318</b>	<b>55 073</b>	<b>41 526</b>	<b>10 878</b>	<b>52 404</b>
Dotations de l'exercice	5 691	632	6 323	5 458	1 656	7 114
<b>Total bilan par secteurs d'activité</b>	<b>170 954</b>	<b>101 874</b>		<b>233 339</b>	<b>81 132</b>	

(1) concerne PCM Group UK Ltd., PCM Artificial Lift Solutions Inc., Sydex Srl et Cougar Machine Ltd.

Le total des investissements incorporels et corporels s'est élevé en 2024 à :

Pompes / Technologie des Fluides :	5 832 K€
Autres activités :	2 004 K€
	<u>7 836 K€</u>

Le total des investissements incorporels et corporels s'est élevé en 2023 à :

Pompes / Technologie des Fluides :	5 023 K€
Autres activités :	383 K€
	<u>5 406 K€</u>

## 19.2. Variation des passifs financiers par secteurs d'activité

	01.01.2024	Remboursements	Nouveaux emprunts	Conversions et divers	31.12.2024
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (dont obligations locatives)</b>					
Pompes / Technologie des Fluides	5 059	(1 975)	3 406	(22)	6 468
Autres activités	585	(171)	1 885	-	2 299
<b>Sous-total</b>	<b>5 644</b>	<b>(2 146)</b>	<b>5 291</b>	<b>(22)</b>	<b>8 767</b>
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>					
Pompes / Technologie des Fluides	282	(18)	0	4	268
Autres activités	132	(3)	3	0	132
<b>Sous-total</b>	<b>414</b>	<b>(21)</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>400</b>
<b>Découverts bancaires</b>					
Pompes / Technologie des Fluides	-	1	-	-	1
Autres activités	50	(50)	-	-	0
<b>Sous-total</b>	<b>50</b>	<b>(49)</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>6 108</b>	<b>(2 216)</b>	<b>5 294</b>	<b>(18)</b>	<b>9 168</b>

## 19.3. Chiffres d'affaires consolidés par secteurs d'activité

	2024			2023		
	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total
Pompes / Technologie des fluides	137 643	22	137 665	150 690	38	150 728
Autres activités	501	505	1 006	551	460	1 011
Eliminations et réconciliations	-	(527)	(527)	-	(498)	(498)
<b>Total</b>	<b>138 144</b>	<b>-</b>	<b>138 144</b>	<b>151 241</b>	<b>-</b>	<b>151 241</b>

## 19.4. Résultats par secteurs d'activité

### Résultat opérationnel courant

	2024			2023		
	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total
Pompes / Technologie des fluides	4 667	(576)	4 091	16 547	(520)	16 027
Autres activités	(2 016)	576	(1 440)	(1 798)	520	(1 278)
<b>Total</b>	<b>2 651</b>	<b>-</b>	<b>2 651</b>	<b>14 749</b>	<b>-</b>	<b>14 749</b>

Transition du résultat opérationnel courant au résultat opérationnel	Pompes	Autres activités	Total 2024	Total 2023
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>4 091</b>	<b>(1 440)</b>	<b>2 651</b>	<b>14 749</b>
Autres produits opérationnels	226	1 850	2 076	672
Autres charges opérationnelles	(523)	(1 881)	(2 404)	(2 639)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>3 794</b>	<b>(1 471)</b>	<b>2 323</b>	<b>12 782</b>

Durant l'exercice 2023, les autres produits et charges opérationnels concernent essentiellement les actifs immobilisés pour des cessions sur le secteur pompes et des dépréciations pour le secteur Autres activités.

Durant l'exercice 2024, Les autres produits et charges opérationnels concernent essentiellement des cessions d'actifs immobilisés dans le secteur Pompes, et l'acquisition et la vente d'un bien immobilier destiné à être financé par un contrat de crédit-bail dans le secteur Autres activités.

## Résultat opérationnel

	2024			2023		
	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total
Pompes / Technologie des fluides	4 370	(576)	3 794	16 102	(520)	15 582
Autres activités	(2 047)	576	(1 471)	(3 321)	520	(2 801)
<b>Total</b>	<b>2 323</b>	<b>-</b>	<b>2 323</b>	<b>12 781</b>	<b>-</b>	<b>12 781</b>

## Résultat courant avant impôts des entreprises intégrées

	2024			2023		
	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total
Pompes / Technologie des fluides	3 225	(98)	3 127	17 309	(1 342)	15 967
Autres activités	2 113	98	2 211	(510)	1 342	832
<b>Total</b>	<b>5 338</b>	<b>-</b>	<b>5 338</b>	<b>16 799</b>	<b>-</b>	<b>16 799</b>

## Résultat net de l'ensemble consolidé

	2024			2023		
	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total	Hors Groupe	Intra-Groupe	Total
Pompes / Technologie des fluides	2 005	(74)	1 931	13 761	(1 007)	12 754
Autres activités	1 781	74	1 854	(87)	1 007	919
<b>Total</b>	<b>3 785</b>	<b>0</b>	<b>3 785</b>	<b>13 674</b>	<b>-</b>	<b>13 674</b>

## 19.5. Ventilation des immobilisations par zones géographiques

	Au 31.12.2024				Au 31.12.2023			
	France	Amérique	Autres pays	Total	France	Amérique	Autres pays	Total
Écart d'acquisition <sup>(1)</sup>	-	12 008	1 859	13 867	-	12 232	1 814	14 046
<b>Sous-total incorporelles</b>	<b>8 594</b>	<b>262</b>	<b>232</b>	<b>9 088</b>	<b>8 480</b>	<b>308</b>	<b>256</b>	<b>9 044</b>
Terrains	4 285		642	4 927	3 889		636	4 525
Constructions	20 527	13 404	5 985	39 916	18 714	13 446	5 187	37 347
Matériels industriels et divers	33 016	16 946	5 680	55 642	31 303	16 229	5 118	52 650
Immob.corporelles en cours	3 913		3	3 916	2 272		3	2 275
Avances et acomptes	237			237	49			49
<b>Sous-total corporelles</b>	<b>61 978</b>	<b>30 349</b>	<b>12 310</b>	<b>104 637</b>	<b>56 227</b>	<b>29 675</b>	<b>10 944</b>	<b>96 846</b>
<b>Valeurs brutes</b>	<b>70 572</b>	<b>42 620</b>	<b>14 401</b>	<b>127 592</b>	<b>64 707</b>	<b>42 215</b>	<b>13 014</b>	<b>119 936</b>
Amortissements / Dépréciations cumulés	38 863	27 045	6 611	72 519	36 535	25 398	5 599	67 532
<b>Valeurs nettes</b>	<b>31 709</b>	<b>15 575</b>	<b>7 790</b>	<b>55 073</b>	<b>28 172</b>	<b>16 817</b>	<b>7 415</b>	<b>52 404</b>
Dotations de l'exercice	2 646	2 431	1 247	6 323	3 651	2 241	1 222	7 114

(1) concerne PCM Group UK Ltd., PCM Artificial Lift Solutions Inc., Sydex Srl et Cougar Machine Ltd.

## 19.6. Chiffres d'affaires consolidés par zones géographiques

	2024		2023	
France	25 065	18,1 %	25 713	17,0 %
. Autres pays de l'Union Européenne	17 777		11 517	
. Autres pays d'Europe	2 414		8 749	
. Amérique	55 322		57 299	
. Afrique	9 659		17 327	
. Asie	23 298		22 244	
. Autres zones géographiques	4 609		8 392	
Étranger	113 079	81,9 %	125 528	83,0 %
<b>Total</b>	<b>138 144</b>	<b>100,0 %</b>	<b>151 241</b>	<b>100,0 %</b>

## Note 20 : Recherche et développement

Pour l'ensemble du Groupe, les dépenses de Recherche et Développement éligibles aux Crédits d'Impôts Recherche se sont élevées à 1 282 K€.

## Note 21 : Instruments financiers

		31.12.2024		Ventilation par catégorie d'instruments <sup>(1)</sup>		
		Valeur au bilan	Juste valeur	Créances et dettes au coût amorti	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autres éléments du résultat global
- Actifs financiers non courants	Note 6	2 328	2 328	2 328	-	-
- Créances clients et comptes rattachés	Note 8	30 627	30 627	30 627	-	-
- Actifs financiers courants	Note 6	94 126	94 126	64 905	29 221	-
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 10	24 279	24 279	0	24 279	-
<b>Actifs</b>		<b>151 360</b>	<b>151 360</b>	<b>97 860</b>	<b>53 500</b>	<b>-</b>
- Passifs financiers non courants	Note 14	1 412	1 412	1 412	-	-
- Dettes fournisseurs d'exploitation		17 435	17 435	17 435	-	-
- Passifs financiers courants	Note 14	64	64	64	-	-
<b>Passifs</b>		<b>18 911</b>	<b>18 911</b>	<b>18 911</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

		31.12.2023		Ventilation par catégorie d'instruments <sup>(1)</sup>		
		Valeur au bilan	Juste valeur	Créances et dettes au coût amorti	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autres éléments du résultat global
- Actifs financiers non courants	Note 6	1 033	1 033	1 033	-	-
- Créances clients et comptes rattachés	Note 8	76 258	76 258	76 258	-	-
- Actifs financiers courants	Note 6	102 037	102 037	65 879	36 158	-
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 10	23 401	23 401	0	23 401	-
<b>Actifs</b>		<b>202 729</b>	<b>202 729</b>	<b>143 170</b>	<b>59 559</b>	<b>-</b>
- Passifs financiers non courants	Note 14	4 435	4 435	4 435	-	-
- Dettes fournisseurs d'exploitation		16 568	16 568	16 568	-	-
- Passifs financiers courants	Note 14	1 673	1 673	1 673	-	-
<b>Passifs</b>		<b>22 676</b>	<b>22 676</b>	<b>22 676</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

(1) Aucun reclassement entre catégories d'instruments financiers n'a été réalisé en cours d'exercice.

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti, hormis les titres d'OPCVM qui sont classés à la juste valeur par résultat, car les deux conditions suivantes sont réunies :

- leur détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et,

- leurs conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts et les profits et pertes de change sont comptabilisés en résultat. Tout profit ou perte lié à la décomptabilisation est enregistré en résultat.

Les actifs et passifs financiers sont compensés et présentés pour leur solde net au bilan si et seulement si le Groupe dispose actuellement du droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et a l'intention soit de les régler pour un montant net soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

Les créances clients et les actifs financiers, ainsi que les dettes fournisseurs sont classés comme étant évalués au coût amorti.

Les actifs financiers courants et la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme étant évalués au coût amorti, hormis les fonds sur les comptes courants bancaires et les SICAV et fonds communs de placement qui sont classés à la juste valeur par résultat.

### Gestion des risques financiers

Hormis sur ses emprunts à taux variables, le Groupe n'a pas de risque de marché significatif sur ses dettes et créances financières et sur ses valeurs mobilières de placement. Le portefeuille de valeurs mobilières de placement du Groupe est essentiellement constitué de placements monétaires. Le Groupe possède quelques valeurs mobilières de placement basées sur des indices et dont le capital n'est pas garanti, mais avec des barrières de protection et des titres d'OPCVM. Toutefois, ces placements représentent moins de 25 % de la trésorerie du Groupe. Les taux de rémunération sont voisins de ceux du marché.

Le Groupe est exposé dans ses activités industrielles et commerciales aux risques financiers pouvant résulter de la variation des cours de change de certaines monnaies du fait de la localisation de son principal site de production en zone Euro et de ses zones de vente localisées dans le monde entier et impliquant des facturations en devises étrangères, principalement en Dollars américains ou canadiens.

La gestion du risque de change est basée sur un principe de facturation des entités de production du Groupe aux entités de commercialisation dans la monnaie locale de ces dernières. Ces facturations inter-sociétés peuvent faire l'objet d'une couverture de change à terme de leur règlement si les montants sont significatifs.

Le même principe est appliqué aux ventes hors Groupe pour la facturation en devises aux Clients.

Le Groupe n'effectue pas d'opération de couverture de change ferme sur ses ventes futures; la marge opérationnelle est donc sujette dans le futur à des variations en fonction de l'évolution des taux de change.

Par ailleurs, le Groupe détient des investissements à l'étranger, et hors de la zone Euro, dont les actifs nets sont exposés au risque de conversion des devises. Ces actifs nets situés principalement aux USA, en Chine et au Proche et Moyen-Orient, ne font pas aujourd'hui l'objet de couverture particulière.

Dans le cadre de la gestion du risque de liquidité et afin de financer les projets de développements, le Groupe poursuit une politique de refinancement proactive et de gestion prudente de la trésorerie. Au 31 décembre 2024, la Structure financière nette est positive et s'élève à 109,2 M€.

### Instruments financiers - hiérarchie de juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont de niveau 1 (prix cotés sur le marché).

## Note 22 : Rémunération des dirigeants

	2024	2023
Avantages à court terme (hors charges sociales)	565	860
Charges sociales	308	332
<b>Total</b>	<b>873</b>	<b>1 192</b>

Les dirigeants sont les membres du conseil d'administration et de la direction générale.

La rémunération comprend le salaire brut, les primes, les avantages en nature et la rémunération de l'activité des administrateurs.

Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucun système spécifique de retraite.

## Note 23 : Effectif moyen

	2024	2023
Dirigeants et Cadres	214	228
Agents de maîtrise, employés et ouvriers	521	482
<b>Total</b>	<b>735</b>	<b>710</b>
Personnel intérimaire	28	24

## Note 24 : Engagements hors bilan

<b>Engagements donnés</b>	<b>31.12.2024</b>	<b>31.12.2023</b>
Avals, cautions et garanties	2 678	1 891
Engagements de souscription à un fonds de capital investissement	2 693	1 111
<b>Total</b>	<b>5 371</b>	<b>3 002</b>

<b>Engagements reçus</b>	<b>31.12.2024</b>	<b>31.12.2023</b>
Avals, cautions et garanties	19	19
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>19</b>

## Note 25 : Parties liées

Les transactions avec les Parties liées Personnes physiques (Administrateurs, Mandataires Sociaux et les Membres de leur famille) n'ont pas de caractère significatif.

## Note 26 : Honoraires des Commissaires aux Comptes

(en euros)	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT				RSM PARIS			
	2024		2023		2024		2023	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Audit</b>								
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	100 970		98 025		140 768		69 532	100 %
Émetteur	47 313	40 %	45 935	40 %	41 647	30 %	40 434	58 %
Filiales intégrées globalement	53 657	46 %	52 090	46 %	99 121	70 %	29 098	42 %
Services autres que la certification des comptes	15 925		15 925		-	-	-	-
Émetteur	15 925	14 %	15 925	14 %	-	-	-	-
Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>116 895</b>		<b>113 950</b>		<b>140 768</b>		<b>69 532</b>	<b>100 %</b>

## Note 27 : Informations financières concernant la société PCM Rus LLC (Russie)

Les principaux indicateurs concernant la société PCM Rus LLC sont présentés dans le tableau ci-après :

	en KRUB		en K€	
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres	28 310	50 195	259	511
Trésorerie	26 731	68 964	245	702
Total Bilan	72 191	96 335	661	980
Chiffre d'affaires	24 302	45 927	242	497
Résultat d'exploitation	(6 143)	4 802	-61	52
Résultat courant avant impôt	(3 131)	8 084	-31	87
Résultat net	(1 886)	6 109	(19)	66

Ces données sont extraites des comptes individuels de la société PCM Rus LLC et avant élimination des opérations réciproques. L'activité en PCM Russie a été complètement arrêtée courant l'année 2024.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

## Exercice clos le 31 décembre 2024

GEVELOT SA  
6, boulevard Bineau  
92300 Levallois-Perret

À l'Assemblée Générale de la société GEVELOT SA

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société GEVELOT SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### Fondement de l'opinion Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés» du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 30 avril 2025

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit  
Jean-Romain Bardo

RSM Paris  
Régine Stéphan

---

# Comptes Annuels au 31 décembre 2024

---

# BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

## ACTIF

(en milliers d'euros)	Montant brut au 31.12.2024	Amortissements ou Dépréciations	Montant net au 31.12.2024	Montant net au 31.12.2023
<b>ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>				
<b>Immobilisations incorporelles (A)</b>				
Frais de développement	60	36	24	36
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
<b>Total A</b>	<b>60</b>	<b>36</b>	<b>24</b>	<b>36</b>
<b>Immobilisations corporelles (B)</b>				
Terrains	3 043	389	2 654	2 654
Constructions	8 537	3 203	5 334	5 352
Autres	103	71	32	35
Immobilisations corporelles en cours	61	0	61	349
Avances et acomptes	0	-	-	-
<b>Total B</b>	<b>11 744</b>	<b>3 663</b>	<b>8 081</b>	<b>8 390</b>
<b>Immobilisations financières (C) <sup>(1)</sup></b>				
Participations	6 515	-	6 515	6 515
Créances rattachées à des participations	0	-	-	-
Prêts	69	-	69	91
Autres titres immobilisés <sup>(3)</sup>	1 053	-	1 053	-
Autres	7	-	7	7
<b>Total C</b>	<b>7 644</b>	<b>-</b>	<b>7 644</b>	<b>6 612</b>
<b>Total Actif immobilisé (I) (A + B + C)</b>	<b>19 447</b>	<b>3 699</b>	<b>15 749</b>	<b>15 038</b>
<b>ACTIF CIRCULANT (II)</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
<b>Créances <sup>(2)</sup></b>				
Créances clients et comptes rattachés	305	-	305	343
Autres créances	965	-	965	669
Valeurs mobilières de placement	38 954	253	38 700	38 872
Disponibilités	56 253	-	56 253	55 324
Charges constatées d'avance <sup>(2)</sup>	160	-	160	39
<b>Total Actif circulant (II)</b>	<b>96 636</b>	<b>253</b>	<b>96 383</b>	<b>95 247</b>
<b>Écarts de conversion actif (III)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>116 084</b>	<b>3 952</b>	<b>112 132</b>	<b>110 285</b>

(1) Dont à moins d'un an

22 91

(2) Dont à plus d'un an

0 0

(3) Dont actions propres

1 053 0

**PASSIF**

(en milliers d'euros)

	Montant net au 31.12.2024	Montant net au 31.12.2023
<b>CAPITAUX PROPRES (I)</b>		
Capital	26 323	26 323
Prime d'émission, de fusion, d'apport	5	5
Écarts de réévaluation	-	-
Réserves :		
. Réserve légale	2 632	2 632
. Autres	38 770	38 770
Report à nouveau	12 153	12 438
Résultat de l'exercice	17 841	3 476
<b>Sous-total</b>	<b>97 724</b>	<b>83 643</b>
Subvention d'investissement	-	-
Provisions réglementées	363	1 356
<b>Total de l'ensemble des Capitaux Propres (I)</b>	<b>98 086</b>	<b>84 999</b>
<b>PROVISIONS (II)</b>		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
<b>Total Provisions (II)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>DETTES (III) <sup>(1)</sup></b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(2)</sup>	106	59
Emprunts et dettes financières divers	144	137
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	456	279
Dettes fiscales et sociales	110	138
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	13 143	24 594
Produits constatés d'avance	87	71
<b>Total Dettes (III)</b>	<b>14 045</b>	<b>25 278</b>
<b>Écarts de conversion passif (IV)</b>	<b>-</b>	<b>7</b>
<b>Total général (I + II + III +IV)</b>	<b>112 132</b>	<b>110 285</b>

(1) dont à plus d'un an

144

137

dont à moins d'un an

13 901

25 141

(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

106

59

# RÉSULTAT 2024

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>		
Prestations de services	1 006	1 010
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>1 006</b>	<b>1 010</b>
Reprises sur provisions et transferts de charges	1	3
Autres produits	238	240
<b>Total des produits d'exploitation (I) <sup>(1)</sup></b>	<b>1 245</b>	<b>1 252</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>		
Autres achats et charges externes	1 453	1 260
Impôts, taxes et versements assimilés	136	155
Salaires et traitements	396	721
Charges sociales	169	274
Dotations aux amortissements sur immobilisations	305	145
Dotations aux dépréciations sur immobilisations	-	-
Autres charges	122	99
<b>Total des charges d'exploitation (II) <sup>(2)</sup></b>	<b>2 581</b>	<b>2 653</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>(1 336)</b>	<b>(1 401)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS (III)</b>		
De participations <sup>(3)</sup>	15 024	2 254
Autres intérêts et produits assimilés <sup>(3)</sup>	3 790	3 121
Reprises sur provisions et transferts de charges financières	705	1 117
Différences positives de change	9	118
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	107	635
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>19 635</b>	<b>7 245</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées <sup>(4)</sup>	675	822
Différences négatives de change	15	144
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	113	463
<b>Total des charges financières (IV)</b>	<b>802</b>	<b>1 430</b>
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>18 832</b>	<b>5 815</b>
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II) + (III - IV)</b>	<b>17 496</b>	<b>4 415</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 850	25
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 143	41
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>	<b>2 993</b>	<b>67</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 881	28
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	150	1 674
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>2 031</b>	<b>1 702</b>
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>962</b>	<b>(1 635)</b>
<b>Impôts sur les bénéfices (VII)</b>	<b>617</b>	<b>(697)</b>
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>23 872</b>	<b>8 564</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII)</b>	<b>6 031</b>	<b>5 088</b>
<b>5 - RÉSULTAT NET</b>	<b>17 841</b>	<b>3 476</b>
(1) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	0	0
(2) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	0	0
(3) Dont produits concernant les entreprises liées	15 024	2 254
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	(674)	(822)

---

# Annexe des Comptes Annuels au 31 décembre 2024

---

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Cette Annexe complète et commente le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2024, dont le total est de 112 131 513 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 23 872 167 euros et qui dégage un bénéfice de 17 840 920 euros.

Les notes 1 à 21, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels (sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros).

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10 avril 2025 par le Conseil d'Administration.

## Note 1 : Principes Comptables et Règles d'établissement des Comptes Sociaux

Les états financiers ont été établis en conformité avec les principes généraux du règlement ANC n° 2014-03 mis à jour des nouvelles dispositions réglementaires à la date d'établissement des comptes.

### a) Principales méthodes utilisées

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité soit :

- les licences concernant les utilisations de logiciels sont amorties sur une durée d'utilisation de 3 à 15 ans,
- les frais de développement sont amortis sur une durée de 5 ans. Ils concernent les coûts d'implémentation de solutions Software-as-a-Service.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires y compris les frais d'acquisition d'immobilisations).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, la société applique les dispositions des Règlements sur les Actifs relatifs respectivement à leurs amortissements, dépréciation (Règlement C.R.C. n° 2002-10) et à leur définition, évaluation et comptabilisation (Règlement C.R.C. n° 2004-06).

Gévelot SA, par exception au principe de l'application générale rétrospective, a alors retenu, comme le prévoient les dispositions de première application des nouvelles règles, l'approche prospective dite : méthode de réallocation des valeurs nettes comptables.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue, sur la base du montant d'acquisition.

Les durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

- Constructions à usage de bureaux avec une décomposition appliquée comme suit :

- Structure : linéaire sur 40 ans
- Aménagements et agencements : linéaire sur 20 ans
- Ravalement : linéaire sur 10 ans
- Étanchéité : linéaire sur 20 ans

- Autres immobilisations corporelles : linéaire sur des durées comprises entre 5 et 20 ans.

#### Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsqu'il existe un indice qu'un actif ou un groupe d'actifs ait pu perdre de la valeur, il est procédé à un test de dépréciation. Un actif ou groupe d'actifs fait l'objet d'une dépréciation lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle.

La valeur actuelle d'un actif ou groupe d'actifs est la valeur la plus élevée entre son prix de vente net et la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation.

En 2024, aucune perte de valeur n'a été constatée et, par conséquent, aucune dépréciation n'a eu lieu. En revanche, la forte remontée des taux de capitalisation appliqués aux immeubles de bureaux a conduit la société à comptabiliser, fin 2023, une dépréciation de 1,52 M€ sur l'immeuble acquis en 2022 à Levallois-Perret.

#### Participations

Les participations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport sauf réévaluation légale. Cette valeur comptable est comparée à la quote-part détenue dans les capitaux propres comptables de la société concernée.

Lorsque cette quote-part est inférieure à la valeur comptable, il est réalisé une analyse complémentaire visant à estimer la valeur d'utilité de la participation en fonction de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'utilité ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable de la participation concernée, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence entre ces deux valeurs.

#### Autres éléments constitutifs de l'actif

À la clôture, la valeur nette comptable des éléments d'actifs, autres que les immobilisations incorporelles et corporelles, est comparée à leur valeur actuelle à la même date.

Lorsque cette valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est pratiquée pour la différence.

#### Valeurs mobilières de placement

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur liquidative ou de cession probable à la clôture de l'exercice est inférieure à celui-ci, une dépréciation est constituée pour la différence.

Une reprise de dépréciation nette de 0,71 M€ a été constatée à la clôture de l'exercice dans le cadre de la valorisation de fin d'année. La dépréciation s'élève à 0,25 M€ au 31/12/2024. La valeur de marché des valeurs mobilières de placement au

31 décembre 2024, constituées d'un contrat de capitalisation, de produits structurés et de parts d'OPCVM, s'élève à 38,7 M€.

### Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan correspondent aux amortissements dérogatoires sur immobilisations incorporelles et corporelles. La contrepartie des mouvements de ces provisions est inscrite au Compte de Résultat dans les charges et produits exceptionnels.

Les amortissements dérogatoires résultent essentiellement d'un différentiel de durée.

### Provisions

Les provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique conformément au Plan Comptable Général.

### Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend notamment les produits et charges liés aux cessions d'immobilisations incorporelles, ainsi que les dotations et reprises d'amortissements dérogatoires. La société retient comme définition les éléments non récurrents, inhabituels ou non liés à l'activité opérationnelle courante.

### b) Intégration fiscale

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1995, la Société Gévelot SA a opté pour le régime fiscal de Groupe. Elle est à ce titre seule redevable de l'impôt dû sur le Résultat d'ensemble. En application des Conventions d'intégration fiscale conclues avec les Sociétés du périmètre d'intégration, chaque Société comptabilise la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration.

Le Groupe est formé de la Société-Mère, Gévelot SA «tête de Groupe» et des filiales françaises suivantes : PCM SA, PCM Europe SAS, PCM Manufacturing France SAS et PCM Technologies SAS.

Les filiales françaises versent à Gévelot SA les montants d'impôt correspondants à leur résultat fiscal; en cas de versement d'acomptes excédentaires, les montants correspondants sont remboursés par Gévelot SA aux filiales concernées.

Le produit d'impôt de 350 K€ correspond au produit d'impôt lié aux entités intégrées dans le Groupe d'intégration fiscale.

### c) Retraites

À leur départ en retraite, les Membres du personnel perçoivent des indemnités conventionnelles ou contractuelles. Les

engagements correspondants sont, pour une large part, couverts par une assurance. La quote-part résiduelle non couverte n'est pas comptabilisée et figure en conséquence en engagements hors bilan.

Gévelot SA applique la méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies qui conduit à étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond (cf. note 15).

### d) Faits significatifs

Dans le cadre de l'adoption le 13 juin 2024 de la huitième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du même jour, le Conseil d'Administration a reçu autorisation de mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions en vue d'annulation (rachat autorisé de 10 % maximum des actions composant le Capital Social pour un montant total maximum de 18 millions d'euros). Cette autorisation prendra fin le 13 décembre 2025.

Au cours de l'exercice 2024, la Société a acquis 5 400 actions à un cours moyen d'achat s'élevant à 195 €.

En février 2024, la société Gevelot SA a acquis un plateau de 253 m<sup>2</sup> dans un immeuble à Levallois-Perret, conformément à un acte réitéré, pour un montant de 1,85 M€. Par la suite, le bien a été cédé pour le même montant afin d'être financé par un crédit-bail.

### e) Transition climatique

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement, Gévelot SA à travers sa filiale PCM a engagé une démarche volontaire en matière de RSE.

Notamment, Gévelot SA s'est engagé à réduire l'impact environnemental de ses activités en optimisant par exemple la gestion des déchets et en favorisant les initiatives éco responsables tout en veillant à appliquer la réglementation. À ce stade, Gévelot SA n'a identifié aucun impact tant sur la valorisation de ses actifs que sur le développement futur de ses activités.

### f) Événements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'évènement significatif postérieur à la clôture de nature à modifier la lecture des comptes annuels.

## Note 2 : Immobilisations et amortissements

Rubriques et postes	Immobilisations				Amortissements et dépréciations				
	Valeur brute au début de l'exercice 2024	Augmentations	Transferts	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice 2024	Cumulés au début de l'exercice 2024	Augmentations	Diminutions	Cumulés à la fin de l'exercice 2024
<b>Immobilisations incorporelles</b>									
Frais de développement	60	-	-	-	60	24	12	-	36
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>60</b>	<b>24</b>	<b>12</b>	<b>-</b>	<b>36</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>									
Terrains	3 043	-	-	-	3 043	389	-	-	389
Constructions	8 266	271	-	-	8 537	2 915	288	-	3 203
Autres immobilisations corporelles	101	2	-	-	104	66	5	-	71
Immobilisations corporelles en cours <sup>(2)</sup>	349	1 864	-	(2 152)	60	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>11 760</b>	<b>2 136</b>	<b>-</b>	<b>(2 152)</b>	<b>11 744</b>	<b>3 370</b>	<b>293</b>	<b>-</b>	<b>3 663</b>
<b>Immobilisations financières</b>									
Participations	6 515	-	-	-	6 515	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts	91	1	-	(22)	69	-	-	-	-
Autres titres immobilisés <sup>(1)</sup>	-	1 053	-	-	1 053	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	7	-	-	-	7	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>6 612</b>	<b>1 054</b>	<b>-</b>	<b>(22)</b>	<b>7 644</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Les Terrains et Constructions correspondent à des bâtiments à usage de bureaux occupés par Gévelot SA ou mis à la disposition de sa Filiale ou de Tiers.

(1) Gévelot S.A. a racheté 5 400 de ses propres actions pour un montant global de 1 053 K€ au cours de l'exercice 2024.

(2) En février 2024, la société Gevelot SA a acquis un plateau de 253 m<sup>2</sup> dans un immeuble à Levallois-Perret, conformément à un acte réitéré, pour un montant de 1,85 M€. Par la suite, le bien a été cédé pour le même montant afin d'être financé par un crédit-bail.

## Note 3 : Provisions

Rubriques et postes	Montant au début de l'exercice 2024	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice 2024
<b>Provisions réglementées</b>				
Amortissements dérogatoires	1 356	150	(1 143)	362
<b>Total</b>	<b>1 356</b>	<b>150</b>	<b>(1 143)</b>	<b>362</b>

Les diminutions d'amortissements dérogatoires sont liées à des amortissements dérogatoires comptabilisés précédemment sur des immeubles qui ont dorénavant la nature d'immeubles de placements.

## Note 4 : Valeur Mobilière de placement

	Nature	Taux moyen
Produit structurés	8 754	4,5 %
Obligations en direct	18 069	3,8 %
Fonds obligataires	10 136	
Private equity	1 587	
Intérêts courus sur VMP	407	
Provision pour dépréciation des VMP	(253)	
<b>Total</b>	<b>38 700</b>	

Les valeurs mobilières de placement, composées de produits structurés, d'OPCVM, d'obligations et de fonds monétaires, arrivent à échéance entre 2027 et 2032 ; les produits financiers afférents sont enregistrés selon le principe du prorata temporis ou lors de leur encaissement, en fonction de la nature des instruments concernés.

## Note 5 : Disponibilités

	Nature	Taux moyen
Caisse et comptes courant	111	
Dépôt à terme	53 240	4,3 %
Intérêts à recevoir sur dépôts à terme*	2 902	
<b>Total</b>	<b>56 253</b>	

(\*) Les dépôts à terme, arrivant à échéance entre 2025 et 2028, intègrent dans les disponibilités des intérêts courus non échus, calculés sur la base d'un taux moyen de 4,3 %, comptabilisés à la clôture en contrepartie de produits à recevoir. La liquidité de ces dépôts est assurée par la possibilité d'effectuer des retraits à tout moment tandis que leur rémunération demeure fonction des taux d'intérêt en vigueur appliqués par l'établissement bancaire.

## Note 6 : État des échéances des créances et des dettes

Rubriques et postes	Montant brut au 31.12.2024	Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus d'1 an
<b>Créances</b>			
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts <sup>(1)</sup>	69	22	47
Autres	7	-	7
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Créances clients et comptes rattachés <sup>(2)</sup>	305	305	-
Autres créances <sup>(8)</sup>	965	965	-
Capital souscrit appelé, non versé	-	-	-
Charges constatées d'avance	160	160	-
<b>Total</b>	<b>1 506</b>	<b>1 452</b>	<b>54</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes auprès des Établissements de Crédit <sup>(3)(4)</sup>	106	106	-
Emprunts et dettes financières divers <sup>(3)(5)</sup>	144	()	144
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <sup>(6)</sup>	456	456	-
Dettes fiscales et sociales	110	110	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés <sup>(6)</sup>	-	-	-
Autres dettes <sup>(7)(1)</sup>	13 143	13 143	-
Produits constatés d'avance	87	87	-
<b>Total</b>	<b>14 045</b>	<b>13 901</b>	<b>144</b>

(\*) Dont 11,6 M€ avancés par PCM SA, portant intérêt au taux Euribor + 0,25 %, dans le cadre de la convention de trésorerie intragroupe conclue en 2022.

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

(2) Dont effets de commerce

(3) Emprunts et dettes financières soucrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés et transférés en cours d'exercice

(4) dont :

- à deux ans au maximum à l'origine

- à plus de deux ans à l'origine

(5) Dettes dont l'échéance est à plus de 5 ans

(6) Dont effets de commerce

(7) Dont envers les associés

(8) Le poste "Autres créances" est principalement composé d'une créance sur l'État au titre de l'impôt sur les bénéficiaires, correspondant à un crédit d'impôt constaté à la clôture.

## Note 7 : Informations sur les Parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec les filiales détenues en totalité par Gévelot SA et sont conclues à des conditions normales de marché.

## Note 8 : Réévaluation

Postes	Variations de la réserve de réévaluation au 31.12.2024				
	Montant au début de l'exercice 2024	Diminutions dues aux cessions	Autres variations	Montant en fin d'exercice 2024	Pour mémoire écarts incorporés au capital
Terrains	-	-	-	-	-
Participations	-	-	-	-	2 222
Réserve de réévaluation (1976)	-	-	-	-	(2 222)
Réserve spéciale de réévaluation (1959)	-	-	-	-	(431)
Écart de réévaluation libre	-	-	-	-	-
Autres écarts : Écarts de réévaluation des immobilisations plafonnées	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	

## Note 9 : Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant au 31.12.2024	Montant au 31.12.2023
Créances clients et comptes rattachés	180	128
Autres créances	-	6
Valeurs mobilières de placement	407	265
Disponibilités*	2 902	829
<b>Total</b>	<b>3 488</b>	<b>1 228</b>

(\*) Les disponibilités incluent des intérêts courus d'un taux moyen de 4,3 % non échus relatifs à des dépôts à terme, constatés à la clôture en contrepartie de produits à recevoir.

## Note 10 : Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant au 31.12.2024	Montant au 31.12.2023
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	106	59
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	253	170
Dettes fiscales et sociales	30	48
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	-
<b>Total</b>	<b>389</b>	<b>277</b>

## Note 11 : Charges et produits constatés d'avance

	Montant au 31.12.2024		Montant au 31.12.2023	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Charges/Produits d'exploitation	160	87	39	71
Charges/Produits financiers	-	-	-	-
Charges/Produits exceptionnels	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>160</b>	<b>87</b>	<b>39</b>	<b>71</b>

## Note 12 : Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice 2024	752 074	35,00
Actions émises pendant l'exercice	-	-
Actions remboursées pendant l'exercice	-	-
Actions annulées pendant l'exercice (cf. Note 2)	-	-
Modification de la valeur nominale par incorporation de réserves	-	-
Actions composant le capital social en fin d'exercice 2024	752 074	35,00

Soit un capital social de 26 322 590 euros.

## Note 13 : Tableau des variations des capitaux propres

Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2023 avant résultat		81 524
Affectation du résultat 2023 à la situation nette par l'Assemblée Générale Mixte du 15 juin 2024		(285)
. Résultat 2023	3 476	
. Dividendes distribués	(3 760)	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2024		81 239
Variations de l'exercice :		(993)
. Annulation d'actions propres	0	
. Prime de fusion	0	
. Variation des provisions réglementées et subventions d'équipement	(993)	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2024 avant résultat		80 246

## Note 14 : Ventilation du chiffre d'affaires net

### a) Répartition par secteurs d'activité

	Montant 2024	Montant 2023
Loyers	548	513
Services	458	496
<b>Total</b>	<b>1 006</b>	<b>1 010</b>

Les loyers facturés aux locataires, conformément aux contrats de bail en vigueur avec une périodicité mensuelle ou trimestrielle, sont reconnus linéairement sur la durée du contrat correspondant à la période de jouissance des locaux. Les services (honoraires de gestion), facturés trimestriellement au titre des prestations de gestion administrative et technique, sont reconnus au fur et à mesure de leur réalisation.

### b) Répartition par marchés géographiques

	Montant 2024	Montant 2023
France	1 006	1 010
<b>Total</b>	<b>1 006</b>	<b>1 010</b>

## Note 15 : Résultat exceptionnel

Les principaux éléments formant le résultat exceptionnel sont les suivants :

Rubriques	Montant 2024	Montant 2023
Amortissements dérogatoires <sup>(1)</sup>	993	(111)
Plus ou moins-values de cession	(31)	(3)
Dépréciation terrain et constructions <sup>(2)</sup>	0	(1 520)
Divers	0	(2)
<b>Total</b>	<b>962</b>	<b>(1 635)</b>

(1) cf Note 3.

(2) La forte remontée des taux de capitalisation appliqués aux immeubles de bureaux a conduit la société à comptabiliser, fin 2023, une dépréciation de 1,52 M€ sur l'immeuble acquis en 2022 à Levallois-Perret.

## Note 16 : Impôts sur les bénéfices

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre le résultat courant et le résultat exceptionnel est la suivante :

Rubriques	Résultat avant impôt au 31.12.2024	Montant de l'impôt sur les bénéfices 2024	Résultat net au 31.12.2024
Résultat courant	17 496	727	16 768
Résultat exceptionnel	962	240	721
Incidence déficit reportable		(56)	56
Incidence intégration fiscale	-	(295)	295
<b>Total</b>	<b>18 458</b>	<b>617</b>	<b>17 840</b>

Le taux d'impôt retenu est de 25 %.

Gévelot SA a complètement imputé ses déficits antérieurs à la clôture 2024.

L'incidence sur l'imposition de l'exercice des évaluations fiscales dérogatoires, due aux amortissements dérogatoires est de 248 K€ (charge).

### Accroissement et allègement de la dette future d'impôts

La dette future d'impôts se trouvera accrue de 90 K€ au titre de la reprise des amortissements dérogatoires pour 362 K€.

## Note 17 : Engagements hors bilan

	Montant au 31.12.2024	Montant au 31.12.2023
<b>Engagements donnés :</b>		
Engagements de crédit-bail	2 647	554
Engagements de souscription à un fonds de capital investissement	1 026	1 111
Engagements en matière de retraites	-	-
<b>Total</b>	<b>3 673</b>	<b>1 665</b>
<b>Engagements reçus :</b>		
Garanties	19	19
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>19</b>

**Engagements de crédit-bail :**

Rubriques	Ensemble immobilier	Total au 31.12.2024
<b>Valeurs d'origine H.T.</b>	<b>3 284</b>	<b>3 284</b>
<b>Amortissements</b>		
Cumuls exercices antérieurs	-	-
Dotations de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Redevances payées H.T.</b>		
Cumuls exercices antérieurs	1 287	1 287
Exercice	205	205
<b>Total</b>	<b>1 492</b>	<b>1 492</b>
<b>Redevances restant à payer H.T.</b>		
À un an au plus	315	315
À plus d'un an et cinq ans au plus	1 229	1 229
À plus de cinq ans	1 103	1 103
<b>Total</b>	<b>2 647</b>	<b>2 647</b>
Montant pris en charge nette dans l'exercice	205	205

**Engagements en matière de retraites (I.F.C.)**

L'engagement en matière d'indemnités de fin de carrière est calculé pour chacune des catégories : employés, cadres, en fonction de l'ancienneté acquise et du salaire moyen, charges sociales comprises, selon la méthode des unités de crédit projetées, conformément à la Recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables, modifiée le 5 novembre 2021.

La société a choisi d'adopter la méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies qui conduit à étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour le calcul de l'engagement au 31/12/2024 sont : un taux d'actualisation de 3.10 %, un taux d'augmentation des salaires de 2,5 % et un âge de départ à la retraite de 64 ans pour les non cadres et de 66 ans pour les cadres.

Il n'y a pas d'engagement au 31 décembre 2024, le passif social IFC (5 K€) étant totalement couvert par la valeur du fonds au 31 décembre 2024 (71 K€) détenu par Axa France Vie dans le cadre d'un contrat permettant d'externaliser ces engagements.

## Note 18 : Rémunération des Dirigeants

La rémunération globale des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait, indirectement à donner une rémunération individuelle.

## Note 19 : Effectif moyen

	Année 2024	Année 2023
Cadres	3	3
Agents de maîtrise et techniciens, employés	1	1
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>4</b>

## Note 20 : Société consolidante

Gévelot S.A., Siren n° 562088542 sise 6 boulevard Bineau 92300 Levallois-Perret, est la société consolidante du Groupe Gévelot.

## Note 21 : Filiales et participations au 31 décembre 2024

Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital et avant résultat	Quote-part du capital détenu en % <sup>(1)</sup>	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
				Brutes	Nettes					
<b>A - FILIALES</b>										
(50 % au moins du capital détenu par la Société)										
<b>PCM S.A.</b> 6, boulevard Bineau 92300 Levallois-Perret	10 155	105 234	99,95 %	6 515	6 515	-	-	1 586	8 416	15 024
<b>B - PARTICIPATIONS</b>										
(10 à 50 % du capital détenu par la Société)										
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(1) Dont prêts de consommation

# RÉSULTAT ET CAPITAUX PROPRES

## Résultat de l'exercice et tableau des variations des Capitaux propres

### Résultat de l'exercice

Total en milliers d'euros et en euros par action		2024	2023
Nombre d'actions au 31 décembre		752 074	752 074
<b>Résultat comptable</b>	<b>K€</b>	<b>17 841</b>	<b>3 476</b>
	€	23,72	4,62
Variation des capitaux propres hors opérations de structure	K€	(993)	111
	€	(1,32)	0,15
<b>Dividende proposé</b>	<b>K€</b>	<b>3 760</b>	<b>3 760</b>
	€	5,00	5,00

### Tableau des variations des capitaux propres

(en milliers d'euros)

Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2023 avant résultat		81 524
Affectation du résultat 2023 à la situation nette par l'Assemblée Générale Mixte du 15 juin 2024		(285)
. Résultat 2023	3 476	
. Dividendes distribués	(3 760)	
<b>Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2024</b>		<b>81 239</b>
Variations de l'exercice :		(993)
. Annulation d'actions propres	0	
. Variation des primes, réserves, report à nouveau	0	
. Variation des provisions réglementées et subventions d'équipement	(993)	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2024 avant résultat		80 246
Affectation du résultat 2024 à la situation nette proposée à l'Assemblée Générale Mixte du 15 juin 2025		14 081
. Résultat 2024	17 841	
. Dividendes proposés	(3 760)	
<b>Capitaux propres après affectation proposée</b>		<b>94 326</b>

# RÉSULTATS FINANCIERS

## Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices

(en euros)

Nature des indications	2024	2023	2022	2021	2020
<b>I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>	(*)				
a) capital social	26 322 590,00	26 322 590,00	26 586 350,00	26 932 500,00	26 932 500,00
b) nombre d'actions ordinaires existantes	752 074	752 074	759 610	769 500	769 500
c) nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
d.1 par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
d.2 par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
<b>II - OPÉRATIONS ET RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 005 725,56	1 009 690,70	965 969,61	791 975,63	773 216,32
b) Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	17 800 662,53	4 559 225,77	913 432,63	1 507 121,99	901 055,43
c) Impôt sur les bénéfices	616 792,00	(696 535,00)	(675 466,00)	(339 491,00)	(574 379,00)
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
e) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	17 840 919,81	3 475 787,98	(558 141,38)	1 754 082,85	1 395 921,00
f) Résultat distribué	3 760 370,00	3 760 370,00	3 038 440,00	2 308 500,00	1 539 000,00
<b>III - RÉSULTAT PAR ACTION</b>					
a) Résultat après impôts, participation des salariés mais avant amortissements et provisions	22,85	6,99	2,09	2,40	1,92
b) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	23,72	4,62	(0,73)	2,28	1,81
c) Dividende attribué à chaque action	5,00	5,00	4,00	3,00	2,00
<b>IV - PERSONNEL</b>					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4	4	5	5	5
b) Montant de la masse salariale	396 023,48	720 634,30	639 922,52	610 829,08	610 704,26
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	168 701,31	274 000,70	269 206,18	261 320,64	264 031,84

(\*) Le capital social se compose à fin 2024 de 752 074 actions de nominal 35 € chacune, soit 26 322 590 €.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

## Exercice clos le 31 décembre 2024

**GEVELOT SA**  
6, boulevard Bineau  
92300 Levallois-Perret

À l'Assemblée Générale de la société GEVELOT SA

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GEVELOT SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

#### Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

#### Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 30 avril 2025

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit  
Jean-Romain Bardez

RSM Paris  
Régine Stéphan

# RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

**Exercice clos le 31 décembre 2024**

**GEVELOT S.A.**  
**6, boulevard Bineau**  
**92300 Levallois-Perret**

À l'assemblée générale de la société GEVELOT SA,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

## CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

## CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Paris et à Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

**RSM Paris**

Société de Commissariat  
aux Comptes Membre de  
la Compagnie Régionale de  
Paris

Régine Stéphan  
Associée

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Société de Commissariat  
aux Comptes Membre de  
la Compagnie Régionale de  
Versailles

Jean-Romain Bardez  
Associé

# RÉSOLUTIONS

## soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2025

### I – RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE ORDINAIRE

#### Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport des Commissaires aux Comptes, approuve ces Rapports dans toutes leurs parties, ainsi que les Comptes Sociaux annuels 2024 qui font ressortir un résultat net bénéficiaire de 17 841 K€.

#### Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise des Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les Comptes Consolidés annuels tels qu'ils sont présentés et faisant ressortir pour l'exercice 2024 un résultat net bénéficiaire de l'ensemble consolidé, part du Groupe, de 3,3 M€.

#### Troisième Résolution

L'Assemblée Générale prend acte du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions et Engagements réglementés visés par l'Article L.225-38 du Code de Commerce et approuve lesdites opérations.

#### Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter

le bénéfice de l'exercice de.....	17 840 919,81 €
majoré du report à nouveau antérieur de.....	12 152 962,27 €
constituant le bénéfice distribuable de.....	29 993 882,08 €
comme suit :	
Dividende .....	3 760 370,00 €
	- 3 760 370,00 €
Solde du Report à nouveau après affectation	<u>26 233 512,08 €</u>

Le dividende global s'élève donc à 5,00 € par action pour 752 074 actions soit 3 760 370 € et sera mis en paiement le 20 juin 2025.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3, 2° du Code général des impôts. Cet abattement n'est applicable qu'en cas d'option expresse, irrévocable et globale pour une imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu lors du dépôt de la déclaration annuelle des revenus du bénéficiaire. A défaut d'une telle option, le dividende à distribuer à ces personnes physiques domiciliées fiscalement en France entre dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique (PFU) sans application de cet abattement de 40 %.

Avant la mise en paiement, le dividende est soumis aux prélèvements sociaux et, sauf dispense dûment formulée

par le contribuable, au prélèvement obligatoire non libératoire de 12,8 % prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts, à titre d'acompte de l'impôt sur le revenu.

En application de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il a été procédé à la distribution des dividendes suivants au cours des trois derniers exercices, ces dividendes étant intégralement éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'Article 158.3.2° du Code Général des Impôts :

Exercice	Net	Nombre d'actions	
		servies	globales
2021	3,00	769 500	769 500
2022	4,00	759 610	759 610
2023	5,00	752 074	752 074

#### Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale donne aux Administrateurs quitus de l'exécution de leur Mandat pour l'exercice 2024.

#### Sixième Résolution

Le mandat d'Administrateur de Madame Armelle CAUMONT CAIMI étant venu à expiration, l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, renouvelle son mandat pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale 2028 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2027.

#### Septième Résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, nomme comme nouvel Administrateur de la Société, Madame Marlène PHAM pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale 2028 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2027.

#### Huitième Résolution

**Autorisation d'un programme de rachat par la société de ses propres Actions dans la limite de 10 % de son capital social et d'un montant de 18 M€.**

L'Assemblée Générale des Actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration :

1. autorise le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions du Code de Commerce, notamment ses Articles L. 22-10-62 et suivants, et du règlement européen n°596/2014 du 16 avril 2014, à faire acheter par la Société ses propres actions;
2. décide que les acquisitions d'actions dans le cadre de la présente autorisation pourront viser tout objectif compatible avec les textes applicables alors en vigueur, et notamment :

- l'animation du marché ou la liquidité de l'action de la Société au travers d'un contrat de liquidité à conclure

avec un prestataire de services d'investissement, satisfaisant aux critères d'acceptabilité définis par l'AMF, instaurant les contrats de liquidité sur actions en tant que pratique de marché admise et conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF,

- l'acquisition d'actions aux fins de les conserver et, le cas échéant, de les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe;
  - l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'adoption de la neuvième Résolution à caractère extraordinaire figurant à l'ordre du jour de présente assemblée générale;
  - plus généralement, la réalisation de toute opération admise ou qui viendrait à être autorisée par la réglementation en vigueur, notamment si elle s'inscrit dans le cadre d'une pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des marchés financiers;
3. décide que les opérations d'acquisition pourront être effectuées par tout moyen compatible avec la Loi et la Réglementation en vigueur, y compris dans le cadre de transactions négociées;
4. décide que ces opérations pourront intervenir à tout moment, y compris en période d'offre publique ou de pré-offre sur les actions de la société dans le respect de l'article 231-40 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers ou en période de pré-offre, d'offre publique ou d'offre publique d'échange ou d'offre publique mixte d'achat et d'échange, initiée par la Société dans les conditions légales et réglementaires en vigueur et dans le respect notamment des dispositions de l'article 231-41 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers;
5. fixe le nombre maximum d'Actions pouvant être acquises au titre de la présente Résolution à 10 % du capital de la Société à la date de la présente Assemblée ce qui correspond à 75 207 actions, étant précisé que dans le cadre de l'utilisation de la présente autorisation, (i) s'agissant du cas particulier des actions rachetées dans le cadre du contrat de liquidité, conformément à l'article L. 22-10-62 al. 2 du Code de commerce, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10 % prévue ci-dessus correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation, (ii) le nombre d'actions détenues pour être remises en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra excéder 5 % du capital social de la Société apprécié à la date de l'opération et (iii) le nombre d'Actions auto-détenues devra être pris en considération afin que la Société reste en permanence dans la limite d'un nombre d'Actions auto-détenues au maximum légal égal à 10 % du Capital Social;
6. décide que le montant total consacré à ces acquisitions ne pourra pas dépasser 18 M€;
7. confère au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la Loi, tous les pouvoirs nécessaires à l'effet :
- de décider la mise en œuvre de la présente autorisation,
  - fixer les conditions et modalités suivant lesquelles sera assurée, s'il y a lieu, la préservation des droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au

capital, d'options de souscription ou d'achat d'actions, ou de droits d'attribution d'actions de performance en conformité avec les dispositions légales, réglementaires ou contractuelles;

- de passer tous ordres de bourse, conclure tous accords conformément à la réglementation boursière en vigueur;
  - d'effectuer toutes déclarations et de remplir toutes autres formalités notamment de tenue des registres d'achats et de ventes d'Actions et, de manière générale, faire ce qui sera nécessaire;
8. Fixe la durée de validité de la présente autorisation à 18 mois à compter du jour de la présente Assemblée et prend acte qu'elle prive d'effet, à compter de cette même date, pour la part non utilisée à la date de la présente assemblée, l'autorisation antérieurement consentie aux termes de la huitième résolution à caractère ordinaire approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2024.

Le Conseil d'Administration tiendra informée dans son rapport annuel l'Assemblée Générale de toutes les opérations réalisées en application de la présente autorisation.

## II - RÉOLUTIONS À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE

### Neuvième Résolution

**Autorisation donnée au Conseil d'Administration d'annuler les Actions que la Société aurait rachetées dans le cadre de programmes de rachat d'Actions.**

L'Assemblée Générale des Actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et conformément aux dispositions de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce :

1. autorise le Conseil d'Administration à réduire le capital social, dans la limite de 10 % du capital à la date de la présente assemblée générale par période de 24 mois par voie d'annulation en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, de tout ou partie des Actions de la Société acquises ou qui viendrait à être acquises dans le cadre de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce;
2. confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de réaliser et de constater la ou les réductions de capital, imputer sur les primes et réserves disponibles de son choix la différence entre la valeur de rachat des Actions annulées et leur valeur nominale, modifier les statuts, réaffecter la fraction de la réserve légale devenue disponible en conséquence de la réduction de capital, effectuer toutes les déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et accomplir les formalités requises;
3. fixe la durée de validité de la présente autorisation à 24 mois à compter du jour de la présente assemblée générale et prend acte qu'elle prive d'effet à compter de la même date l'autorisation antérieurement consentie aux termes de la neuvième Résolution à caractère extraordinaire approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2024.

### **III - RÉSOLUTION À CARACTÈRE ORDINAIRE**

#### **Dixième Résolution**

Pour faire toutes publications et dépôts prescrits par la Loi et généralement pour accomplir toutes formalités légales, tous pouvoirs sont donnés aux Porteurs d'originaux, de copies ou d'extraits des présentes.





6, boulevard Bineau  
92300 Levallois-Perret

[www.gevelot-sa.fr](http://www.gevelot-sa.fr)

